

La Revue d'Egypte Economique & Financière

**Organe hebdomadaire d'information sur la vie économique
de l'Egypte et de l'étranger**

ADMINISTRATION et RÉDACTION

LE CAIRE	ALEXANDRIE
30. Rue Kasr-el-Nil	9. Rue de Stamboul
Tel. 46165	Tel. 22117 - 20107
B.P. 465	B.P. 624

Adresse Télégraphique "PUBLIOR"

Concessionnaire Exclusif
de la Publicité :

**SOCIÉTÉ ORIENTALE
DE PUBLICITÉ**

30. Rue Kasr-el-Nil, le Caire
9. Rue de Stamboul, Alexandrie

ABONNEMENTS

	EGYPTE ETRANGER	
UN AN	P.T. 100	Lst. 1.10
SIX MOIS	P.T. 60	Sh. 18/-

LE NUMÉRO P.T. 3

Au Sommaire :

Les Conférences Internationales en Egypte

Le XVIII^{ème} Congrès International du Coton

S.M. le Roi Farouk honore de Sa Présence la Séance d'Ouverture

Les Travaux du Congrès du Coton

Production et Contrôle des Variétés de Coton

Mémoire soumis par le Dr. J. Templeton.

L'Avenir prochain des Variétés de Coton Egyptien

Mémoire présenté par M. C.H. Brown.

Aspect Economique de l'Étiolement du Coton

Mémoire rédigé par le Dr. Tewfick Fahmy.

Le Problème du Blé

Une crise de surproduction est-elle à craindre ?

Le Problème des Matières Premières

Le Contrôle des Productions en 1937

Pour Raviver le Commerce International

Les Négociations Anglo-Américaines

RUBRIQUES :

Revue de la Presse Arabe - Echos et Nouvelles - Informations Financières - Informations Économiques de l'Étranger
Chronique de la Bourse des Valeurs - Lettre de Bruxelles
Revue Cotonnière - Revue du Marché de Gros.

Les Conférences Internationales en Egypte

Le XVIIIème Congrès International du Coton

S.M. le Roi Farouk honore de Sa Présence la Séance d'Ouverture

S.M. le Roi Farouk Ier a inauguré, mercredi, officiellement le XVIIIème Congrès du Coton.

Longtemps avant l'arrivée du Souverain, le Théâtre Royal de l'Opéra où se déroulait la cérémonie, était rempli de monde: sur la scène, autour de S.E. Mourad pach'a Wahba, ministre de l'Agriculture, se trouvaient groupés les membres du Comité d'organisation ayant à leur tête MM. Hendrik Van Delden et W. H. Catteral, président et vice-président de la Fédération Internationale des Grands Filateurs de coton et Sociétés manufacturières.

Dans les baignoires avaient pris place les Princes de la Famille Royale, les représentants du Corps diplomatique, diverses hautes personnalités égyptiennes et étrangères. Les loges étaient remplies de hauts fonctionnaires.

Les membres du Congrès remplissaient le parterre avec les représentants de la presse et divers autres invités.

A 4 h. précises, S.M. le Roi fit son entrée dans la baignoire royale. Il était accompagné de S.A. le prince Abdel Moneim, de S.E. Mohamed Mahmoud pacha, président du Conseil, de S.E. Aly Maher pacha, chef du Cabinet royal, de S.E. Abdel Fattah Yéhia pacha, de Saïd Zulficar pacha, grand chambellan du Roi, d'Ahmed Hassanein pacha, premier chambellan du Roi et divers autres dignitaires.

Le Souverain après avoir salué l'assistance debout, souhaita la bienvenue aux congressistes et déclara ouvert le XVIIIème Congrès International du Coton.

S.E. Mourad Wahba pacha, ministre de l'Agriculture, prononça alors un fort intéressant discours où il rappela l'importance des travaux réalisés par les divers Congrès du coton et la Fédération Internationale du coton. Le Dr. Hendrik Van Delden, parlant en anglais, remercia S.M. le Roi Fa-

rouk d'avoir daigné inaugurer lui-même le Congrès, réuni au Caire sur l'invitation de feu S.M. le Roi Fouad.

Enfin le vice-président de la Fédération Internationale du Coton prit la parole et en sa qualité de représentant du pays le plus important consommateur de coton égyptien : l'Angleterre, remercia à son tour Sa Majesté de l'intérêt qu'Elle a bien voulu témoigner au Congrès.

On trouvera ci-dessous le texte de ces discours.

S.M. le Roi Farouk, à l'issue de cette séance d'inauguration, se leva et dit à l'adresse des délégués : « Messieurs, je vous remercie tous de tout mon coeur » — et ces paroles dites dans un élan spontané émurent profondément toute l'assistance.

Discours de Son Excellence Mourad Wahba pacha, ministre de l'Agriculture et président du Congrès

Sire,

Ce m'est un précieux devoir, un grand honneur, que d'exprimer à Votre Majesté les sentiments d'infinie gratitude que ressentent tous les Membres de cette assemblée envers Votre Majesté, Qui a bien voulu permettre l'organisation en Egypte, du XVIIIème Congrès International du Coton.

Dans Sa haute sollicitude, Votre Majesté a daigné le placer sous Son Auguste Patronage.

Elle met le comble à Sa faveur, en daignant l'inaugurer aujourd'hui.

Nous en sommes Sire, profondément reconnaissants.

Ce premier devoir accompli, il m'est agréable en ma qualité de Ministre de l'Agriculture du Gouvernement de Votre Majesté de saluer les délégations venues en si grand nombre, des pays les plus éloignés, pour participer aux travaux du Congrès. A tous, je souhaite très sincèrement la bienvenue et leur donne l'assurance que cette Patrie hospitalière les accueille avec la plus grande satisfaction.

Nombreux ont été les Congrès réunis en Egypte. Mais nul d'entre-eux, oserais-je dire, n'a revêtu, autant que le Congrès du Coton, un intérêt primordial pour notre Pays, car les résultats auxquels nous espérons aboutir, exerceront une influence vitale sur les principaux aspects de la vie économique.

Sire,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté les membres étrangers de cette Assemblée. Tous, sans exception, s'intéressent vivement au coton de l'Egypte. Grands consommateurs pour la plupart, ces personnalités ont toutes témoigné les meilleures dispositions pour collaborer avec nous à la solution des différents problèmes se rattachant à cette principale matière première brute, que nous pouvons surnommer à juste titre: « l'or blanc d'Egypte ».

Les honorables délégués venus de tous les pays du monde, sont les dirigeants de la Section de la filature du coton égyptien; les hommes à qui incombe de décider en dernier ressort, de l'emploi du coton égyptien dans leurs usines. Ils sont venus dans ce pays pour nous exposer leurs points de vue et leurs conseils, pour nous mettre au courant des difficultés qu'ils pourraient rencontrer dans la transformation de notre coton. D'autre part, nous leur donnerons l'occasion d'apprécier le soin minutieux dont nous entourons cette matière première, qui, par un bienfait de la Providence, est l'apanage de notre sol fertile. Ils se rendront compte aussi que le cultivateur égyptien, travailleur actif, persévérant et infatigable, ne ménage aucun effort pour obtenir du sol ce produit qui occupe le premier rang parmi les cotons du monde.

Des délégués étrangers que nous avons le plaisir de voir aujourd'hui parmi nous, plusieurs avaient assisté au Congrès tenu ici en 1927. Il y en a même qui nous avaient honorés de leur présence lors du Ier Congrès International du Coton, réuni en 1912.

C'est là, à mon avis une reconnaissance de l'oeuvre utile qui peut être réalisée par le contact personnel entre le producteur et l'industriel.

Un des résultats du dernier Congrès du Coton tenu en 1927, a été la formation du Comité International du Coton, composé de sept Egyptiens et de sept

filateurs Européens. Il est chargé d'étudier les différentes questions relatives au coton et de résoudre les problèmes dans un esprit d'entente et de collaboration. Ce Comité a abouti à des résultats pratiques qui ont donné pleine satisfaction aux intéressés. Grâce aux efforts qu'il a déployés, le mélange des différentes variétés de coton ne s'est plus pratiqué, car des dispositions législatives les plus sévères ont été prises à l'encontre de cette pratique qui nuisait aux intérêts du pays. Enregistrons également la surveillance plus étroite exercée sur l'inspection des graines d'ensemencement. En outre, la création du laboratoire d'essais de coton à Alexandrie a permis de réaliser un grand progrès dans la limitation de l'humectation excessive du coton. Ce laboratoire, dont l'utilité est incontestable, procède à un plus grand nombre d'essais que n'importe quel autre laboratoire similaire au monde. Equipé d'un personnel actif et hautement expérimenté, le Conseil des Recherches Cotonnières a réussi à produire de nouvelles variétés de coton, se distinguant par le rendement plus élevé qu'elles donnent aux cultivateurs. Ceci constitue une preuve que toutes sommes dépensées pour les recherches cotonnières techniques sont hautement rémunératrices pour le pays, qui en retire les meilleurs fruits. En outre, ce Conseil veille au renouvellement des graines d'ensemencement chaque année.

Ainsi, son contrôle ne se limite pas aux semences des nouvelles variétés qu'il a produites—telles que Giza 7, 12 et 26, et Sakha 4 — mais il s'étend aux cotons de Haute-Egypte (Uppers) et du Sakellaridis. Par l'application de cette mesure, 96 0/0 de la récolte égyptienne sont aujourd'hui produits de semences de pure lignée. En outre, on ne saurait perdre de vue qu'il existe encore un marché pour le Sakellaridis qui, au cours de plusieurs années, a pu procurer de grands avantages tant au pays qu'aux filateurs. Toutefois, en raison de la faiblesse de son rendement par rapport aux autres variétés et de la baisse survenue dans ses cours due à l'incapacité des filateurs de payer des surprimes assez élevées, force fut aux cultivateurs de renoncer à sa culture. Il en est résulté malheureusement une régression constante dans son acreage, au point d'atteindre son chiffre actuel. Mais il n'en reste pas moins que nous devons conserver les meilleures lignées de cette variété afin que, si son marché reprend, et que la demande augmente, nous puissions la multiplier rapidement et lui reconquérir une place prépondérante.

Ceci ne nous a pas empêchés de présenter au marché d'autres variétés à la fois supérieures au Sakellaridis et plus lucratives pour les cultivateurs.

Je voudrais signaler l'oeuvre hautement utile réalisée en faveur des filateurs et ses cultivateurs par la filature expérimentale, instituée récemment au Caire. Celle-ci estime la qualité et la valeur des différentes variétés, nouvelles et anciennes, expérimentales et commerciales. Elle étudie les divers problèmes relatifs à la filature, mettant à profit les moyens exceptionnellement modernes dont elle dispose. Autant de travaux que le Ministère de l'Agriculture a menés à bien. Au surplus, je ne saurais omettre d'exprimer mon appréciation des efforts de la Société Royale d'Agriculture, qui collabore dans la découverte de nouvelles variétés de coton, dans la distribution de la

graine sélectionnée, ainsi que dans divers autres travaux dignes d'encouragements et d'éloges.

Je ne puis perdre de vue, non plus, le rôle bienfaisant joué par l'Administration des Domaines de l'Etat, dans l'amélioration des procédés de culture, ce qui lui a permis de produire des cotons de grade supérieur que les consommateurs s'empressent d'acheter à des prix bien plus élevés que le cours normal.

Nous avons aussi à Alexandrie plusieurs organismes méritant d'être signalés; ils sont composés de commerçants de coton éminemment capables, auxquels nous avons souvent recours pour profiter de leurs conseils et de leur expérience. Ces organismes sont des facteurs utiles dans la propagande pour notre coton, dont ils facilitent l'écoulement dans les marchés du monde.

Toutefois, les nouveaux problèmes relatifs au coton, d'ordre technique, pratique ou économique, ne cessent de surgir de temps à autre. Aussi, ai-je la forte conviction que ces problèmes trouveront leur solution adéquate, grâce aux efforts de cette respectable assemblée, qui représente dignement et parfaitement l'industrie, l'agriculture et l'économie textiles.

Sire,

J'implore le Tout-Puissant de Vous conserver pour le Pays, et de combler Votre Règne, de rehausser le prestige de Votre Nation fidèle et loyale, dans tous les domaines de ses progrès scientifiques, agricole et industriel, et de guider les travaux de ce Congrès dans la voie du succès, pour le plus grand bien des producteurs égyptiens et des industriels qui utilisent leur coton.

Discours du Dr. Hendrik van Delden, Président de la Fédération Internationale des Associations des Maîtres Filateurs et Manufacturiers de Coton

Sire,

Plaise à Votre Majesté, C'est un des plus heureux jours de ma vie que celui de me trouver ici, comme Président de la Fédération Internationale du Coton et d'avoir, en cette occasion historique, le grand honneur d'exprimer, au nom du XVIII^e Congrès International du Coton, les sentiments de la plus cordiale gratitude et de la plus sincère appréciation à Votre Majesté, pour avoir daigné honorer ce Congrès de Votre Haut Patronage et pour avoir bien voulu inaugurer ses séances.

Au nom de la Fédération Internationale du Coton, je présente à Votre Majesté les vœux les plus sincères à l'occasion de Votre récent mariage.

Que le Tout Puissant accorde le bonheur à l'Egypte et à Votre Glorieuse Dynastie.

Votre Auguste Père s'intéressa vivement au dernier Congrès du Coton tenu en Egypte en 1927. Il suivit même de près les travaux de chaque séance. Nous rappelons ce grand souvenir en témoignage de reconnaissance, car nous sommes réunis ici pour répondre à l'invitation lancée il y a dix ans par Sa Majesté le Roi Fouad Ier. Et c'est avec des coeurs profondément émus,

que nous évoquons aujourd'hui Sa glorieuse mémoire. Sans doute, Il a confié entre Vos mains une part de Sa vaste érudition sur tout ce qui a trait au coton égyptien. Nous, Membres de la Fédération Internationale du Coton qui comprend 22 pays — tous les pays qui utilisent le coton égyptien à l'exception de l'Amérique, — nous nous estimons heureux, si les nombreuses affaires de l'Etat n'empêchaient pas Votre Majesté, de consacrer une part de Votre temps si précieux, à suivre les travaux de ce Congrès.

Je certifie à nouveau que nous sommes tous sincèrement redevables à Votre Majesté, d'avoir daigné ouvrir ce Congrès. Ceci nous permet de conclure que Votre Majesté est décidée à suivre les traces de Votre Auguste Père. Sire,

C'est pour la troisième fois que la Fédération Internationale du Coton tient son Congrès en Egypte, les deux précédents ayant eu lieu en 1912 et en 1927. Les nombreux travaux utiles, réalisés à ces occasions et l'accueil cordial réellement digne de l'hospitalité et de la splendeur orientales, qui nous a été réservé en Egypte, ont fait qu'un grand nombre de délégués et de dames affluent aujourd'hui de toutes les parties de l'Europe. Nous nous intéressons vivement au coton égyptien, car il est l'essence de la vie de nos usines. Aussi, sommes-nous venus voir, de nos propres yeux, avec quelle sagacité le Gouvernement Egyptien veille à la culture du coton pour le plus grand bien de sa population et pour la nôtre, qui achetons la récolte. Ce fait illustre, en quelque sorte, l'interdépendance entre les cultivateurs et les filateurs, et j'estime que le principal but de ce Congrès serait de déterminer d'une manière décisive les relations de plus en plus étroites qui doivent régner entre le producteur et le consommateur. En cette occasion propice, je voudrais vous affirmer que nous, les filateurs, désirons ardemment collaborer avec les producteurs, par tous les moyens possibles. La hausse du prix du coton égyptien est le présage de la prospérité économique mondiale. Notre vœu sincère est de payer, pour votre coton, le prix le plus élevé que notre industrie puisse supporter. Ni le filateur ni l'exportateur à Alexandrie ne réduisent le prix du coton; l'un et l'autre voudraient bien vous décerner la plus généreuse récompense pour vos soins et votre activité dans la production de la récolte. Mais nous sommes liés par l'offre et la demande mondiales, deux facteurs qui échappent presque totalement à notre contrôle.

Ne voulant pas abuser du temps de Votre Majesté, je réserve à l'une des séances du Congrès ma communication sur l'activité de la Fédération Internationale du Coton.

Nous sommes dans le plus charmant pays du monde, embelli par tant de monuments historiques, d'une civilisation qui était florissante bien avant celle de l'Europe. Le Comité d'Organisation en Egypte nous a préparé un programme qui nous donnera le plaisir de contempler les plus merveilleux paysages d'Egypte, dont nous garderons, j'en suis certain, un souvenir inoubliable.

Il est à espérer que l'expérience du présent et l'évocation continuelle de ce Congrès dans l'avenir, raffermiront nos relations fraternelles et les rendront aussi solides que les trames d'une étoffe, afin que nous reconnaissions réciproquement que le bien-être des uns signifie le bonheur des autres.

Discours de M. W. H. Catterall,

Sire,

En ma qualité de représentant du pays le plus important consommateur de coton égyptien: l'Angleterre, — ce m'est un grand plaisir de joindre l'expression de notre plus profonde gratitude envers Votre Majesté, pour avoir désigné inaugurer ce Congrès. En ce

faisant, Votre Majesté a suivi l'exemple de Son Auguste Père qui dirigea avec une haute sagacité la politique cotonnière du pays et qui s'intéressa vivement à toutes les questions se rattachant au coton. Nous assurons à Votre Majesté que le coton égyptien occupe la première place parmi les cotons du monde et que les variétés produites par Votre pays trouveront toujours un marché, du moins tant que durera l'organisation actuelle. En An-

gleterre nous sommes et continuerons à être fidèles à Votre précieux produit, et je suis sûr que les autres pays augmenteront aussi leur consommation de coton égyptien.

Sire,

Le temps de Votre Majesté est précieux, aussi je sollicite d'Elle la permission d'ajouter nos remerciements à ceux déjà exprimés par notre Président pour avoir daigné présider à l'inauguration de ce Congrès.

LES TRAVAUX DU CONGRÈS

Judi commencèrent les travaux du Congrès. Plusieurs communications furent présentées et discutées.

S.E. Abdel Wahab pacha fut nommé Président de la Séance.

Le Dr Van Delden prit d'abord la parole, passant en revue l'activité de la Fédération Internationale des Filateurs depuis le dernier Congrès et soulignant l'importance des travaux de la Conférence actuelle.

Puis, S.E. Ahmed Abdel Wahab pacha, prenant la parole, souligna les efforts qui ont été faits et les résultats obtenus pour l'amélioration de la culture du coton. Si la qualité du coton égyptien est universellement appréciée et reconnue supérieure aux autres, cela n'est point dû seulement à la résistance naturelle de sa fibre, mais aussi aux mesures scientifiques, lé-

gislatives et administratives adoptées depuis quelques années pour maintenir et améliorer cette qualité. Aujourd'hui 95 o/o des graines semencées sont rigoureusement sélectionnées.

« S'il y a aujourd'hui une « crise du coton » — c'est la crise du bon coton — dit le président du Comité Mixte Egyptien du Coton. — Il est de trop bonne qualité pour le prix que demande l'industrie ou qu'elle est capable de payer. La crise sera terminée le jour où le cultivateur se verra bien payé pour la production de bon coton et que le soin qu'il apporte pour avoir une bonne récolte — un soin beaucoup plus particulier que dans les autres pays producteurs — trouvera sa récompense. »

L'orateur rappela ensuite l'œuvre accomplie par le Comité Egyptien du Coton depuis sa fondation,

pour faire régner l'harmonie entre les intérêts des filateurs et des exportateurs de coton. Certaines questions eurent une solution permanente, notamment celles des mélanges des variétés de coton. D'autres plus délicates nécessitent encore des discussions. Enfin, S.E. Abdel Wahab pacha termina en se réjouissant des résultats acquis grâce à l'œuvre du Comité Egyptien dans le domaine de l'exportation cotonnière.

On passa ensuite à l'ordre du jour. Nous publions plus loin quelques-uns des mémoires présentés.

D'autre part, le Dr Lawrence Balls, présenta un mémoire sur la résistance du coton, M. Hancock parla des travaux de l'Usine de la Filature expérimentale et M. D. S. Gracie a soumis une communication sur le coton et les sols égyptiens.

LA PRODUCTION ET LE CONTROLE DES VARIÉTÉS DE COTON

Mémoire soumis par le Dr. J. Templeton

Parmi les communications qui furent faites jeudi matin, celle du Dr. Templeton sur la production et le contrôle des variétés de coton fut particulièrement remarquable. Nous pensons que nos lecteurs trouveront intérêt à la lire ci-dessous :

La première partie du sujet faisant l'objet de ce mémoire est l'une de celles qui, sous certains rapports, n'est guère populaire parmi les filateurs et les négociants. Les filateurs sont habitués à utiliser une certaine variété,

certaines l'une, certains l'autre, tandis que les négociants sont accoutumés à manier ces variétés qui, pendant un certain nombre d'années, ont constitué le stock du pays. Je présume que ces derniers commerçants préféreraient, pour des raisons évidentes, n'avoir pas à s'occuper de variétés nouvelles et que les premiers se contenteraient fort bien de continuer à utiliser la variété qu'ils ont trouvée remplir leur but, peu enclins qu'ils sont à en essayer une nouvelle. Cependant, l'apparition d'une variété nouvelle peut avoir de

sérieuses conséquences pour certains filateurs en ce sens qu'elle peut de fait se substituer à celle qu'ils emploient d'ordinaire.

Toute nouvelle variété est par conséquent et en premier lieu mal venue de l'industrie.

Il n'en est toutefois pas moins certain que la recherche de variétés nouvelles est rendue nécessaire de par l'action d'une tierce partie de l'industrie, c'est-à-dire, le cultivateur dans les intérêt duquel l'éleveur de plantes doit en principe travailler.

La production

Une nouvelle variété de coton prend son origine, dans chaque cas, dans une seule plante hybride, entre deux variétés différentes. Si une seule variété de coton était absolument pure, il serait impossible d'en tirer une variété nouvelle. C'est par le croisement de deux variétés que s'obtiennent les variétés nouvelles.

Dans un pays tel que l'Egypte, où croissent plusieurs variétés, il s'établit d'une façon naturelle et au hasard une certaine proportion de croisements, ceci de par l'action des insectes; de cette façon aucune plantation de coton n'est absolument pure et un certain petit pourcentage existe toujours, qui diffère du type. Il en est parmi ces derniers qui accusent des caractéristiques désirables, d'autres le contraire. Quand on découvre une plante à caractère désirable, la graine en est semée l'année suivante et les plantes qu'elle produit examinées quant à toutes ses caractéristiques. Ceci est rendu nécessaire par le fait que la semence provenant d'un croisement ne produit pas un type normal. D'autres sélections et examens doivent être faits d'année en année, qui portent sur les familles provenant de plantes simples, avant que l'on ne puisse isoler le type désirable; pendant ces années on doit prendre de grandes précautions contre la contamination de chaque plante par pollinisation de tout autre pollen que le sien propre. Comme exemple de l'étendue de cette fraction des travaux exécutés, disons que 3.000 plantes simples sont examinées chaque année en ce qui concerne le poids de la capsule, G.O.T., la longueur de la fibre, etc.

A toute époque, un grand nombre de familles possédant apparemment des caractéristiques désirables sont entre les mains du personnel de la section botanique. Une somme considérable d'essais minutieux, s'étendant sur plusieurs années doit être exécutée avant que nous ne puissions décider si ces caractéristiques désirables sont présents ou non. Lorsque nous avons acquis la conviction qu'une certaine famille possède des qualités exceptionnelles on la soumet alors à des essais sur une vaste échelle en comparaison des résultats fournis par les variétés existantes et, pendant cette période de deux à trois ans, des quantités croissantes de la graine sont produites.

Quant à la qualité, la fibre passe par les mains d'un des classificateurs les plus renommés d'Alexandrie et, jusqu'à une date récente, elle a été filée au Shirley Institute de Didsbury. Depuis 1935, cependant, les essais de filature ont été exécutés dans notre propre filature, à Giza. Des bœufs

spécimen sont également fournies aux filateurs intéressés, en Angleterre et ailleurs, dont la collaboration, dans ces travaux d'essais, est particulièrement appréciée.

En ce qui concerne le rendement, des essais sont faits dans les fermes appartenant au Ministère de l'Agriculture (section agronomique), les Domaines de l'Etat, et même chez des cultivateurs particuliers, à des intervalles réguliers dans toute l'étendue du pays. Non moins de quarante essais sont exécutés chaque année.

L'essai final qui décide si la variété nouvelle est acceptable ou non est représenté par son rendement monétaire par acre, c'est-à-dire le produit de son rendement par son prix.

Quand tous ces essais nous ont finalement convaincus qu'une variété nouvelle est définitivement supérieure à une variété existante, il reste encore à convaincre les cultivateurs, négociants et filateurs de sa valeur réelle.

La méthode de production d'une variété nouvelle précédemment décrite est généralement appelée sélection de plantes simples. Il convient toutefois de se rappeler que la plante sélectionnée est un hybride produit par le croisement de deux variétés par les insectes. Un exemple caractéristique de variété nouvelle produit de cette façon est celle qui a eu le plus de succès, le Giza 7. Sélectionnée à l'origine comme plante simple dans un champ d'Ashmouni en 1921, ce n'est qu'en 1925 que nous acquies la conviction de ses qualités exceptionnelles. Des essais furent alors exécutés sur une large échelle jusqu'en 1929, des quantités croissantes de graines étant produites concurremment. Son histoire subséquente est bien connue.

On remarquera que notre nouvelle variété nous a obligés à poursuivre pendant près de dix ans des travaux de sélection et des essais avant qu'elle ne pût être vraiment lancée.

Dans la méthode de sélection de plantes simples, on notera également qu'un seul parent de l'hybride est connu de l'éleveur, c'est-à-dire la variété dans laquelle il a été choisi; l'autre est inconnu.

Dans la deuxième méthode de production d'une variété nouvelle, l'éleveur fait, de propos délibéré, ce que l'insecte fait au hasard.

Il choisit les parents, chacun possédant les caractéristiques désirables quoique distincts et opère un croisement dans l'intention de combiner les caractéristiques désirables du couple dans une nouvelle variété. Dans la pratique, les choses se passent rarement comme on le désire. Dans bien des cas la variété nouvelle — si elle est en fin de compte produite — se trouve posséder une caractéristique (ou des caractéristiques) absent(s) chez l'un ou l'autre parent. Cependant, le point de dé-

part, dans cette méthode, est une fois de plus une plante simple hybride. La procédure subséquente est exactement la même que dans la méthode décrite ci-dessus.

Des exemples de variétés produites de cette manière sont le Giza 12 (Sakel × Ashmouni) et le Giza 26 (Sakel × Sakha 10).

Le contrôle

La méthode de contrôle des variétés de coton égyptien est très remarquable par son efficacité et je m'aventurerai à dire qu'il n'existe aucun pays où la récolte cotonnière ne soit mieux surveillée qu'en Egypte.

La position maîtresse est occupée, à ce sujet, par la section botanique de Giza. La graine la plus pure (*nucleolus*) de toute variété donnée est cultivée dans une cage en fil de fer dont les mailles sont suffisamment petites pour empêcher l'accès des insectes responsables des croisements. La graine résultante est alors semée sur une étendue d'environ dix feddans appartenant à une ferme du gouvernement (section agronomique) ou sur les domaines de l'Etat, au centre d'un champ qui produit déjà la variété sous une forme légèrement impure. De cette façon on réduit au minimum les chances de croisement, quoique, naturellement, on ne les élimine pas complètement. La graine provenant de ces dix feddans est livrée aux gros cultivateurs sous contrat qui les oblige à remettre la graine résultante au Ministère de l'Agriculture, lequel la distribue parmi les petits cultivateurs. L'opération entière de renouvellement de la graine est exécutée chaque année avec régularité en ce qui concerne toutes les variétés d'origine gouvernementale, lesquelles, livrées à la culture commerciale, forment jusqu'à 96 % de la récolte égyptienne.

On remarquera que, tous les ans, après que la graine pure a quitté la ferme de la section botanique, une contamination se produit nécessairement. Au cours des deux premières années, celle-ci ne fut que légère, mais elle a augmenté depuis lors.

Dans le but de conserver la pureté de la variété, dans certaines limites, la loi sur le contrôle de la graine fut promulguée en 1926; elle ordonne que les échantillons de toutes les graines destinées à l'ensemencement doivent en premier lieu être soumis au Ministère de l'Agriculture où ils font l'objet d'un essai de pureté de la part de la section botanique, ainsi que d'un autre concernant la germination de la part de la section de protection de la plante. Seule, la graine reconnue comme possédant le standard de pureté par la section botanique peut être utilisée pour les semences.

Telle est, en résumé, la méthode le contrôle du renouvellement de la graine, méthode qui a fait plus que toute autre pour maintenir la pureté des variétés de coton égyptien, quoique l'application de la loi bien connue No. 51, de 1934, qui prohibe le mélange de variétés se soit aussi montrée utile sous ce rapport.

En conclusion, j'espère que les

filateurs remarqueront que le contrôle des variétés exercé par la section botanique, le Ministère de l'Agriculture ou le Gouvernement, ne porte que sur la pureté de la variété. Une fois seulement, et dans des circonstances exceptionnelles, il est arrivé que le Gouvernement a songé à exercer son contrôle sur l'*accrèage* d'une variété; ceci se produisit en 1930, an-

née où il le restreignit dans le cas du Sakel. Cette expérience ne se répétera probablement pas. Je voudrais également insister sur ce fait qu'aucune des organisations sus-nommées n'a rien à dire au sujet du prix auquel seront vendues les variétés nouvelles. Ces dernières se vendent tout simplement au prix qu'elles commandent sur marché ouvert.

L'Avenir prochain des Variétés de Coton Égyptien

Mémoire présenté par M. C. H. Brown

Les problèmes suscités par les variétés de coton égyptien ne sont pas en voie d'être simplifiés. On ne peut en effet s'attendre à une simplification jusqu'à ce qu'on ait découvert deux ou trois variétés offrant des mérites si frappants que la culture d'autres variétés deviendrait inutile. La position actuelle caractérisée par les changements constants des variétés cultivées n'est du reste que le résultat de la sélection ininterrompue de variétés nouvelles possédant de plus hautes qualités que celles déjà existantes. Il convient ici de souligner que, quelle que soit la répugnance manifestée par les filateurs envers ces changements continus, chacun de ces derniers constitue une amélioration, soit sous la forme d'un bénéfice plus élevé pour le planteur, soit dans l'offre faite au filateur d'un coton qui, à valeur égale, est meilleur marché que celui qu'il employait auparavant. Ce résultat n'est que la conséquence d'une réduction des frais de production de toute qualité donnée et rendue possible par un rendement supérieur.

En vue de l'application de nos méthodes de surveillance de la graine, il n'est pas vrai de dire que toute variété finit par disparaître parce qu'elle a subi une dégénération. Même le Sakel est toujours le Sakel; il possède encore les qualités qu'on lui reconnaissait, disons il y a dix ans. Il existera toujours des variations dans la fibre de district en district et d'une ferme à l'autre; de plus, comme une nouvelle variété étend son domaine sur des superficies grandissantes, il est fatal que cette culture tombe dans des mains moins expérimentées. Les comparaisons faites entre les variétés, qui servent à déterminer

les décisions de la Section botanique, sont toutefois des comparaisons directes de graines égales en bonne qualité, obtenues dans des conditions également satisfaisantes de culture; il s'ensuit que toutes les différences mettent en relief les mérites intrinsèques des variétés comparées en ce qui concerne et le rendement et la fibre.

C'est par l'emploi de pareilles méthodes de comparaison que nous pouvons acquérir la certitude que les variétés à présent en discussion représentent de véritables améliorations.

Le facteur principal du problème des variétés, au cours de ces dernières années, a été le remplacement graduel du Sakel par le Giza 7 culminant par l'addition d'un contrat de Giza 7 sur le marché d'Alexandrie et la substitution du Giza 7 au Sakel comme base du contrat à longue fibre de Liverpool. Il n'est pas question de revenir sur ce changement, ni de faire revivre le Sakel. Grosso modo, le Giza 7 accuse un rendement plus élevé de 40 % et perd environ 15 % sur la valeur de la fibre. Il est donc certain que persistera ce remplacement continu du Sakel par le Giza 7. Toutefois, il existe d'autres variétés dans le groupe à longue fibre qui rendent la situation compliquée. Le Maarad semble relativement stable sur une superficie de 70.000 à 80.000 feddans et croît principalement dans la province orientale de Sharkia. Il n'est pas vu d'un très bon oeil de la part des planteurs de la zone septentrionale, le home du Sakel. Le Sakha paraît aussi avoir atteint une position comparativement stable sur une superficie de 40.000 feddans. Cette variété résiste à l'étiollement (wilt) et accuse un rendement supérieur à l'égrenage, ce qui la

fait recommander; toutefois, il ne semble pas être aussi apprécié que le Sakel sur le marché, fait qui naturellement contrarie son extension. D'après nos propres essais portant sur des échantillons commerciaux et sur une moyenne des trois dernières saisons font du Sakha 4 l'égal du Sakel pour les grades élevés et le supérieur de celui-ci pour les grades bas.

Une autre variété nouvelle à longue fibre est le Giza 26; il apparaît maintenant sur le marché où il excite un intérêt, ce qui est tout naturel étant donné qu'il constitue la meilleure qualité cultivée jusqu'à présent en Egypte, possédant comme il le fait une supériorité nette de 5 % sur le Sakel au point de vue de la résistance du fil. Comme son rendement, quoique non élevé, est légèrement supérieur à celui du Sakel, il est évident qu'aucune excuse ne peut être avancée pour continuer la culture de ce dernier; de fait, la superficie restante consacrée à présent au Sakel devrait être réduite le plus tôt possible. Soit que les cultivateurs préféreront produire du Giza 26 ou chercheront une variété à plus haut rendement dépendra sans aucun doute et entièrement des primes que commandera ce coton. Nous conseillons à tous les filateurs des numéros fins de le mettre à l'épreuve aussitôt que possible.

Il est maintenant de mon devoir de vous soumettre officiellement notre variété la plus nouvelle, le Giza 29 que nous commencerons à propager d'abord sur 100 feddans au cours de la saison à venir. Cet essai est justifié par ce fait que la variété nouvelle possède le rendement le plus élevé de toutes celles à longue fibre. Comme qualité le Giza 29 égale le Sakel et son rendement est le même que celui du

Giza 7. On comprendra, dès lors, qu'il constitue un compétiteur de premier ordre. Il ne s'agira plus, désormais, du remplacement du Sakel par le Giza 7, car évidemment le Giza 29 pourrait se substituer avantageusement à l'un et l'autre, comme aussi au Maarad. Nous entrevoyons donc un avenir très favorable pour cette variété et envisageons une extension annuelle de sa culture. Naturellement il n'égale pas le Giza 26 en qualité, de sorte qu'une place peut encore être réservée à ce dernier et dans l'avenir parmi les variétés à longue fibre. Le facteur déterminant sera la prime commandée par le Giza 26 sur le Giza 29.

Aussitôt que le Giza 29 aura conquis une position ferme, il est probable qu'on pourrait aussi permettre au Sakha 4 de disparaître. A tout prendre, la position du groupe à longue fibre n'en sera dès lors que plus forte. Il reste cependant à décider si les mérites agricoles marqués des variétés à fibre moyenne ne les rendront pas plus attrayantes au cultivateur que même le Giza 29.

La plupart des filateurs ont maintenant entendu parler du Giza 12, la meilleure variété à fibre moyenne à présent cultivée. Elle commande un rendement supé-

rieur à celui du Giza 7 (et dès lors à celui du Giza 29); de plus, il se prête fort bien au remplacement du Zagora dans les provinces situées au sud du delta, là où le Zagora est à présent cultivé. Jusqu'à présent, les filateurs ne lui ont pas manifesté un intérêt bien marqué quoique ses qualités méritent leur attention.

Sa fibre est aussi longue que celle du Giza 7 mais est plus grossière; elle fournit un fil régulier dont la résistance tient le milieu entre celle de l'Achmouni et le Giza 7. Comme son prix est inférieur d'un dollar entier à celui du Giza 7 il n'est pas douteux que ce coton devrait trouver un débouché facile. Je puis prédire sans crainte que des quantités croissantes de Giza 12 seront cultivées au cours des quelques années à venir, étant donné surtout qu'il s'est montré avantageux pour l'Egypte méridionale, la fibre de ce district étant sensiblement plus fine et plus forte que celle produite dans le delta.

Le Giza 12 représente le coton du delta possédant à présent le rendement le plus élevé, mais les travaux de sélection menés à bien par la Section botanique ont récemment produit un grand nombre de

ment, lesquels font encore l'objet d'essais. Certains d'entre eux sont remarquables pour leur haut pourcentage à l'égrenage; aucun d'eux ne se recommande particulièrement pour sa fibre mais il n'est pas douteux que, lorsqu'un choix aura été fait du meilleur, nous aurons en main une variété commandant des standards entièrement nouveaux quant au rendement par feddan. Je vous soumetts des échantillons de plusieurs de ces sélections nouvelles afin de vous faire voir le genre de coton que nous avons en vue. Il doit être clairement déclaré que la fibre la moins bonne de ces sujets est meilleure que celle de l'Ashmouni.

Pour finir, j'ajouterai simplement quelques mots concernant deux cotons nouveaux qui sont soumis à l'essai pour être substitués, si possible, à Ashmouni, l'un et l'autre ayant donné d'excellents résultats au cours d'essais comparatifs avec l'Ashmouni en Haute-Egypte. Il s'agit du Giza 31, un coton fin et de couleur claire fournissant un fil de bonne résistance mais à tendance plutôt noueuse («neppy») et le Giza 33 qui est long, mais grossier et ne produit qu'un filet de résistance égale à celle de notre Ashmouni actuel (Giza 19).

Aspect Économique de l'Étiolement du Coton

Mémoire rédigé par le Dr. Tewfick Fahmy

La première variété de coton qui fut cultivée en Egypte était du type Ashmouni à courte fibre et résistant à l'étiolement (« witt »), durant le règne de Mohamed Ali pacha, premier Khédivé d'Egypte, des graines de différentes variétés de coton furent importées dans ce pays et parmi elles se trouvait la variété Sea-Island, si susceptible à cet étiolement. Comme il n'existait à cette époque aucune réglementation quant à la distribution de la graine, les différentes variétés se mélangèrent d'une manière très marquée.

En 1887, la variété Mit Afifi apparut, laquelle par suite de la supériorité de sa fibre sur celle de l'Ashmouni devint très populaire; pour cette raison, et malgré sa légère susceptibilité à l'étiolement, sa culture s'étendit sur l'ensemble du Delta.

Un certain nombre de variétés suivit le Mit Afifi mais n'atteigni-

rent son importance qu'en 1911, époque à laquelle on fit connaissance avec le Sakellaridis. Cette dernière variété, grâce à sa fine qualité, fit graduellement des progrès sur la culture de l'Affi, l'Abasi, le Yanovitch et d'autres variétés pour s'y substituer, ceci à tel point que son étendue en 1922 atteignit 1,358,165 feddans ou 75% de la superficie totale cultivée en coton; passé cette année, il se mit à décliner progressivement jusqu'à 161.300 feddans, ou 8% de la superficie totale; son déclin fut donc de 88% de 1922 à 1937.

Il existe deux raisons expliquant cette réduction de l'acréage livré au Sakel. Ce sont d'abord les pertes dues à l'étiolement, puis la chute des cours du coton pendant la crise. Ces deux raisons indiquent clairement pourquoi le Sakel, dont le rendement était déjà inférieur, ne put soutenir la con-

currence des variétés à fibre plus courte mais résistant à la maladie de l'étiolement.

Quant apparut le Giza 7, sujet de qualité moyenne, de bon rendement, et résistant aussi à l'étiolement, que l'on devait au Ministère de l'Agriculture, on le substitua au Sakel dans un grand nombre de localités situées au nord du delta, ce qui eut pour effet de faire tomber davantage l'acréage du Sakel à partir de 1930 jusqu'à présent.

La première tentative de remplacement du Sakel par un type de qualité semblable mais résistant à l'étiolement est représentée par l'isolation du Sakha 4. Ce dernier est un sujet de qualité et de rendement pratiquement égaux à ceux du Sakel; comme il est résistant il se montre supérieur au Sakel sur des terrains où ce dernier subit des dommages importants par suite de l'étiolement.

L'acréage cultivé en 1937 était de 41.331 feddans. Son augmentation au cours de ces dernières années, semble avoir connu son apogée par suite de la forte concurrence que lui fait le Giza 7.

Quoique le Giza 7 résiste à l'étiollement et commande un rendement satisfaisant, on ne peut, à cause de sa qualité intermédiaire, le considérer comme un bon remplaçant du Sakel. D'un autre côté, le Sakha 4, bien que de qualité égale à celle du Sakel, accuse un rendement trop bas pour le mettre en mesure de faire concurrence aux autres sujets nouveaux à fibres plus courtes mais de rendement plus élevé.

Pendant la période précoce de sélection, il fut considéré qu'on pouvait difficilement combiner l'immunité et la haute qualité, et que la perte de qualité pouvait être compensée par une haute capacité de rendement. A l'heure actuelle, il est devenu possible de combiner une qualité supérieure, une forte capacité de rendement et une réelle immunité.

Il s'en faut de beaucoup, néanmoins, que ce résultat ne puisse être atteint dans tous les cas, car, parfois, le sujet résistant et choisi une seconde fois ne se montre pas identique à l'original; donnons ici comme exemple la seconde sé-

lection faite du Giza 26, qui constitue la meilleure qualité de coton égyptien. D'autre part, il arrive que le sujet faisant l'objet d'une double sélection et résistant n'ait pas moins de mérites que ceux de l'original.

Pour rendre possible une combinaison de qualité, de capacité de rendement et d'immunité, il est nécessaire qu'existe une étroite collaboration entre les Sections botaniques et mycologiques. Le botaniste élève du coton ayant une fibre de qualité désirable et une capacité de rendement voulue; de son côté le mycologue procède à des essais de résistance à l'étiollement et à une seconde sélection pour assurer une immunité totale là où il est nécessaire. De cette manière, il devient possible de combiner les trois caractéristiques désirables. La nouvelle sélection de Giza 29 constitue un bon exemple de cette combinaison.

Le Giza 29 est un sujet hybride qui prend son origine dans un croisement entre le Sakel (Sakha 3) et un Pima (Maarad); il accuse un haut rendement, possède une qualité, à la filature, égale à celui du Sakel; toutefois on n'est pas encore complètement renseigné quant à sa résistance à l'étiollement. Soumis à des conditions d'infection, il connaît la ségréga-

tion et donne naissance à un nombre à peu près égale de plantes saine et de malades. Le travail de nouvelle sélection, commencé l'an dernier, nous fait espérer que, d'ici trois ans, un sujet résistant sera isolé, lequel se montrera, au point de vue de la qualité et de la capacité de rendement, non inférieur à l'original.

A part le Giza 7, plusieurs sujets résistants ont déjà été isolés. Les plus importants d'entre eux sont le Giza 27 et le Giza 32 C. Jusqu'à présent, on les compare au Giza 7 en ce qui concerne leurs mérites économiques. Il existe certains signes montrant que le Giza 32C est définitivement supérieur au Giza 7 au point de vue de la qualité (comme aussi à celui du rendement). Si l'on obtient confirmation de tels résultats, il y aura lieu de comparer ce sujet au Giza 29, puis de choisir le meilleur d'entre eux pour la propagation.

La seconde sélection pour résistance est constamment poursuivie en collaboration avec la Section botanique et dès que des sujets désirables ont été fixés quant à l'immunité totale, on les compare avec les meilleurs sujets établis et ceux qui se montrent supérieurs servent ensuite à la propagation.

La Seconde Réunion du Congrès

Ce matin le Congrès tint sa deuxième séance de travail. S.A. le prince Toussoun assistait à la réunion.

S.E. Hussein Sirry pacha, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Travaux Publics, donna quelques explications fort intéressantes sur l'Extension de l'Irrigation Estivale et répondit à quelques questions qui lui furent posées à ce sujet.

Osman Abaza bey, directeur général des Domaines de l'Etat, présenta ensuite son mémoire sur le rôle dans l'agriculture égyptienne de l'administration des Domaines de l'Etat.

Ce mémoire souleva quelques interventions, notamment de la part de Fouad pacha Abaza. La conclusion de la discussion fut faite par S.E. Abdel Wahab pacha.

Hussein bey Enan, secrétaire général du ministère de l'Agriculture, fit un intéressant exposé sur les perspectives mondiales de la production du coton. L'étude d'Enan bey comporte une précieuse comparaison entre les progrès de la production de la soie artificielle (rayonne) et le coton brut, montrant que si l'une progresse ce n'est pas nécessairement au détriment de l'autre. Le coton continue à maintenir sa forte position sur les marchés comme produit essentiel : sa réputation parmi les matières premières de première nécessité reste intacte et il est dou-

teux qu'on assiste à une substitution par les fibres artificielles.

Les communications qui suivirent présentent un intérêt primor-

dial pour l'Egypte. Elles traitaient de la lutte engagée en Egypte contre les ennemis du coton — dont les principaux sont le « ver du coton » et le « ver de la capsule ».

NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

SIÈGE SOCIAL : — LE CAIRE

CAPITAL Lstg. 3.000.000

RESERVES Lstg. 3.000.000

SUCCURSALES EN ÉGYPTE ET AU SOUDAN

LE CAIRE (7 BUREAUX), ALEXANDRIE, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiut), Assiut, Assuan, Benha, Beni-Suef, Chebi-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiut), Edfu (Sous-Agence de Luxor), Esneh (Sous-Agence de Luxor), Fashu (Sous-Agence de Beni-Suef), Fayoum, Heliopolis (Le Caire), Ismailia (Sous-Agence de Port-Saïd), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Luxor, Maghaga (Sous-Agence de Beni-Suef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiut), Mehalla-Kebir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minet-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Saïd, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdurman, Port-Sudan, Tokar, (Sous-Agence de Port-Sudan), Wad-Medani.

AGENCE DE LONDRES — 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

M. Ibrahim Bishara présenta le problème avec une lumineuse clarté et donna un aperçu général des méthodes pratiques de la lutte entreprise.

« Chaque été une campagne de grande envergure est ouverte en vue de recueillir les masses d'oeufs pondus par le ver du coton et littéralement plus d'un million de personnes participent à la lutte entreprise pour sauver la précieuse récolte. « L'omdeh » de chaque village divise la culture cotonnière parmi ses « sheikhs » et chacun de ces derniers est tenu de faire son rapport, à la fin de la journée, concernant l'état de choses sur la superficie qui lui a été allouée, l'activité qui s'y manifeste et le degré de répression obtenu. Les « omdehs » de chaque groupe de cinq à dix villages adjacents sont placés sous la surveillance d'un « moawin » du ministère de l'Agriculture, lequel est tenu de veiller à ce que chaque propriétaire, sheik ou omdeh travaille avec ardeur. Dès le matin jusqu'à une heure tardive de la soirée, il doit inspecter les villages placés sous ses soins, veillant d'un oeil jaloux à ce qu'il soit remédié sans retard à tout cas de négligence pouvant devenir la cause d'un dégât

Les cinq ou six moawins de chaque district ont pour devoir de faire leur rapport à l'ingénieur agricole. Le travail de ce dernier est semblable à celui du moawin mais, considérant qu'il a un district plus étendu à surveiller, il se sert d'une motocyclette pour se déplacer avec rapidité. A la fin de la journée, il est tenu, à son tour, de prendre contact avec le sous-inspecteur et de lui soumettre son rapport sur la situation. Le haut personnel, de l'inspecteur au ministre lui-même, consacre une grande partie de son temps et de son énergie à poursuivre la campagne, faire des plans, organiser, inspecter et inspirer. Ces travaux ne sont d'aucune façon simples car il y a lieu de surmonter beaucoup de difficultés. Les attaques peuvent s'étendre sur plusieurs mois au cours desquels des recherches constantes sont nécessaires et le fellah est sujet à se fatiguer. »

Le succès de la campagne dépendant essentiellement de l'attitude du fellah, les autorités ne manquent pas de lui prêter la main par des prêts, par la réduction des tarifs de transports pour permettre une lutte massive, par la propagande, etc... et quelquefois par la contrainte.

L'orateur exposa ensuite les moyens de lutter contre le ver à capsule : enlèvement précoce des tuteurs du coton, le traitement à l'air chaud de la graine, l'incin-

ration des tuteurs de coton (qui serait très efficace mais malheureusement n'est pas appliquée) — l'ensemencement précoce, les moyens chimiques et les moyens biologiques.

Ce fut au tour du M. Kamol, premier entomologiste au ministère de l'Agriculture, d'exposer quels étaient ces moyens biologiques. Le principe en est de lutter contre les vers du coton par des moyens naturels : soit en employant des parasites voraces, ennemis naturels de ces vers, soit des animaux insectivores, soit en propageant une maladie aux insectes nuisibles. Un léger malaise du conférencier ne lui permit pas de poursuivre jusqu'au bout sa communication extrêmement intéressante, qui sera reprise cet après-midi :

M. Balls exposa ensuite les conditions climatiques favorables à la croissance du coton en Egypte. Certaines vagues de chaleur sont les meilleures ennemies des vers de coton. Le conférencier précisa certains points de son rapport sur l'influence des conditions d'humidi-

té, de température et dans le développement de la plante.

Enfin M. S. El Zoheiry, fit un rapport technique sur la lutte contre le ver de coton par des moyens chimiques, notamment par le saupoudrage et la pulvérisation liquide.

La séance fut levée à 11 heures 15 non sans que le président de la Fédération Internationale du Coton n'ait remercié S.A. le Prince Toussoun d'avoir témoigné de l'intérêt qu'il prenait aux travaux du Congrès en assistant lui-même à cette réunion.

Les congressistes ont tenu leur séance cet après-midi à la Société Royale de Géographie, après avoir visité à 3 heures le Musée du Coton. Le thé y fut servi.

Parmi les questions figurant à l'ordre du jour de cet après-midi figurent deux communications de Fouad Abaza pacha : les substituts du Sakel et le développement du « Bahtim », on prévoit qu'elles soulèveront quelques discussions.



" AL CHARK "

FREMIERE SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE D'ASSURANCE-VIE

Siège Social: En l'immeuble de la Compagnie

15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha
14, Rue Soliman Pacha.

Branches Pratiquées

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

CAPITAUX ASSURÉS AU 31 DÉC. 1936

L.E. 2.652.000

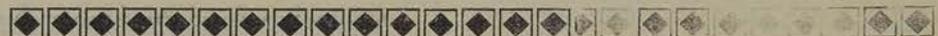
TARIFS AVANTAGEUX

COMBINAISONS INTÉRESSANTES

MAXIMUM DE GARANTIES

RÉSERVES INVESTIES EN EGYPTE

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRACIEUSEMENT



LE PROBLÈME DU BLÉ

UNE CRISE DE SURPRODUCTION EST-ELLE A CRAINDRE ?

A cette question, les chiffres que nous avons sous les yeux semblent devoir donner une réponse affirmative. Il serait difficile de nier qu'il existe actuellement un certain déséquilibre entre la production et la consommation dans le monde, en général, et chez nous, en particulier.

LA SITUATION

EN EGYPTE

En Egypte, on estime que la production dépasse les besoins du pays d'un million d'ardeb environ. Il est évident que si le gouvernement n'était pas intervenu d'une manière ou d'une autre nous aurions depuis longtemps assisté à un effondrement catastrophique des prix. En fait grâce à l'action gouvernementale les cours du blé se sont maintenus. Ils ont même accusé, ces derniers temps une hausse étonnante. Certains voient dans cette hausse le résultat de manœuvres d'accapareurs. En vérité cela en a bien l'air, car malgré les stocks énormes accumulés dans le pays, l'offre de blé demeure inadéquate, en face d'une demande qui paraît devoir s'accroître, du moins, pour le moment.

En tous les cas, même si la consommation locale augmente, elle ne pourra entamer qu'une fraction peu importante des excédents. Il faudra donc songer, dès à présent sérieusement à la question des exportations.

Il faut avouer que nos récentes tentatives dans ce domaine n'ont pas été très encourageantes. Les prix du blé égyptien sont trop élevés par rapport aux cours mondiaux. Même le prix auquel le gouvernement consent à vendre aux exportateurs, le blé qu'il détient, c'est à dire P.T. 115 par ardeb, n'est pas suffisamment modéré. La marge de bénéfices laissée aux exportateurs est trop étroite. Il arrive même qu'elle disparaisse.

Or si nous voulons vendre nos excédents à l'étranger, nous devons bien nous mettre en tête que dans l'état actuel des choses, ce n'est qu'en réduisant nos prix d'exportation au minimum qu'il nous sera possible de faire face à la concurrence formidable des autres pays producteurs, — concurrence qui n'est que le résultat d'un déséquilibre général entre l'offre surabondante et la demande et qui menace de s'aggraver dans les années à venir.

PRODUCTION ET CONSOMMATION

DANS LE MONDE

Examinant les aspects internationaux du problème, le Secrétariat du Comité Consultatif du Blé vient de souligner le fait que nous pourrions fort bien, dans l'espace de deux ou trois ans, assister à une nouvelle crise de surproduction avec tous ses redoutables effets sur les échanges du moins tant qu'il ne se produira pas un redressement dans la politique des pays producteurs, comme des pays consommateurs.

En supposant que le rendement moyen par acre en 1938, soit équivalent à celui des années 1922/27 (et à cette époque il n'était certes pas élevé), il faudrait s'attendre à une production de 4.020.000.000 de boisseaux, soit 30.000.000 de boisseaux de plus que le chiffre record de 1928. Or il ne faut pas s'attendre à ce que la consommation dépasse les 2/3 de cette quantité. En 1929/30, elle avait atteint le niveau record de 2.942.000.000 de boisseaux. Puis, malgré l'écroulement des prix, elle recula dans les années suivantes tombant à 2.921.000.000 de boisseaux en 1930/31, 2.916.000.000 en 1931/32 et 2.827.000.000 de boisseaux en 1932/33. Elle remonta légèrement pour atteindre 2.835.000.000 en 1934/35. Aussi, en l'espace de trois ans une chute de 100.000.000 de

boisseaux a été enregistrée dans la consommation annuelle mondiale.

Cependant ce recul fut suivi d'un redressement rapide en 1935/36 et en 1936/37, en dépit de la hausse substantielle des prix qui s'était produite entre temps, la consommation s'élevant au cours de chacune de ces années à 2.892.000.000.

Il serait donc faux d'affirmer que l'accroissement de la production en exerçant une pression sur les prix du blé encouragerait la consommation. C'est bien le contraire qui s'est produit au cours des années écoulées.

SURPLUS EXPORTABLES

ET IMPORTATIONS

A ceux que la question intéresse plus particulièrement, nous conseillons vivement la lecture d'une étude, édifiante à ce sujet, parue, il y a quelques jours, dans les colonnes de notre confrère londonien « The Financial Times ».

L'auteur de cette étude examine, à la lumière de chiffres récemment publiés, la position mondiale du commerce du blé au cours de la saison expirant le 31 juillet prochain. Il montre comment malgré l'évolution défavorable de la récolte canadienne, la production dans l'hémisphère nord a été une des plus importantes qu'on ait enregistrées.

(Lire la suite en page 19)

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

Capital souscrit. . . L.E. 1.000.000

Capital versé „ 500.000

Réserves au 30 Juin 1937 : L.E. 33578

Siège Social au Caire: 45, Rue Kasr El-Nil

Agence au Mousky: 18, Rue Bibars, Hamzaoul

Siège à Alexandrie: 10, Rue Stamboul

TRAITE TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

LE PROBLÈME DES MATIÈRES PREMIÈRES

LE CONTROLE DES PRODUCTIONS EN 1937

Les plans de contrôle de la production en général sont de conception récente. Avant la guerre, la position de la plupart des marchés était assez saine, pour ne pas devoir recourir à des interventions destinées au maintien ou à l'obtention de niveaux de prix suffisants et c'est pourquoi le nombre des organismes de contrôle était strictement limité.

Les organismes de contrôle de la production commencèrent à se multiplier lors des premières crises, après l'armistice. Ces crises furent elles-mêmes la conséquence plus ou moins directe d'un déséquilibre sérieux causé par la guerre, entre la production et la consommation mondiales des produits essentiels.

L'expérience faite par les organismes de contrôle qui fonctionnèrent entre 1922 et 1932 fut défavorable. A peu d'exception près, les plans élaborés n'avaient qu'un seul but, c'est-à-dire le relèvement des prix dans toute la mesure du possible.

Généralement, les résultats pratiques de cette politique furent des périodes de hausse temporaire des prix à des niveaux très élevés, suivies d'autres périodes où les cours furent très bas. Ces plans ne réussirent pas à faire cesser les fluctuations de prix des matières courantes, ni à empêcher les dépressions, mais plutôt les aggravèrent et les multiplièrent.

Heureusement, la plupart des plans de contrôle appliqués en ces dernières années (pour le cuivre, le caoutchouc et le thé notamment) adoptèrent une nouvelle politique et d'autres organismes (comme celui pour la restriction de la production stannifère) furent réorganisés sur de nouvelles bases.

L'expérience défavorable du passé fit que les contrôles ne visèrent plus à la stabilisation des marchés à des niveaux raisonnables et avantageux pour toutes les parties intéressées.

Le maintien de stocks adéquats et un stimulant de la consommation, grâce à des découvertes dues à la recherche scientifique puissamment financée, furent les buts considérés comme d'importance capitale.

Il y a deux ans, cette nouvelle politique parut être la véritable solution du grave problème du déséquilibre des marchés résultant du chaos intervenu après la guerre dans la production et la consommation.

Or, l'expérience de ces douze derniers mois démontre que les plans de restriction demeurent incapables d'ex-

clure, ni même d'atténuer, des fluctuations de prix. En effet, le début de 1937 fut témoin d'un mouvement général d'achats de produits de base. Pendant des semaines et des mois, il sembla que le problème fondamental des marchés des matières premières avait complètement changé : au lieu de stocks surabondants d'une manière chronique, les marchés s'attendaient à une sérieuse disette.

La spéculation en fut stimulée et les prix échappèrent aux divers contrôles. Les Comités de restriction furent impuissants. Au cours de l'été, le mouvement se retourna rapidement et la tendance baissière devint générale.

De nouveau, les producteurs soumis à la restriction furent incapables de s'opposer à la dépression et il sembla que la situation des produits venait à peine de se stabiliser.

Cependant, malgré ces fluctuations chaotiques des prix, on ne peut pas essentiellement critiquer les divers organismes de restriction au sujet des décisions adoptées par eux au cours de 1937.

Le Cartel du cuivre, par exemple, suspendit temporairement toute limitation de la production en janvier. Malgré cela, malgré aussi le fait que la production mondiale de métal rouge dépassa bientôt toute possibilité de consommation adéquate, les prix du cuivre bondirent de 49.5 Lst. par tonne au début de 1937 à près de 80 Lst. en mars suivant. Au début d'octobre, cependant, une nouvelle restriction fut décidée pour fin novembre avec une quote de 105% du tonnage standard, c'est-à-dire au taux en vigueur durant les 12 mois qui précéderent la levée de la restriction.

Il n'empêche que les cours du cuivre standard à Londres déclinerent en novembre à près de 36 Lst. pour se relever toutefois depuis lors aux environs de 40 Lst.

Pour l'étain et le caoutchouc la position est similaire. En ce qui concerne le caoutchouc, la décision prise en oct. 1936 de relever la quote de 65% durant le second semestre de cette année-là, au niveau de 70% pour la première moitié de 1937, fut révisée plus tard, étant portée à 75% au cours du premier trimestre et à 80% durant le second trimestre de 1937.

Quand il apparut que l'influence de ces deux augmentations était modeste, le Comité décida de relever, en janvier, la quote à 85% ; en mars, cependant, la décision fut de nouveau modifiée par une nouvelle mesure qui

releva la quote à 90% pour la seconde moitié de 1937.

Malgré tout cela, les prix du caoutchouc qui étaient de 9 13/16 d. par lb au début de 1937, atteignirent 1 sh. 1 3/8 d. Il n'empêche qu'en novembre, les prix étaient retombés en-dessous de 7 d.

La décision du Comité international prise le 30 novembre, de réduire la quote pour le premier trimestre de 1938 à 70% améliora la position, mais dans une faible mesure et les prix fluctuent de nouveau aux environs de 7 1/4 d.

En dehors de ces trois organismes de contrôle, d'autres plans, d'importance moindre, connurent également des périodes d'insuccès au cours de l'année 1937 : c'est le cas pour le café, le wolfram, l'antimoine et d'autres.

Mais il est un cas bien précis qui montre que des marchés de matières premières contrôlés sagement peuvent réserver des avantages considérables à toutes les parties intéressées : c'est celui du nickel.

Sur ce marché, l'International Nickel of Canada, qui contrôle près de 80% des approvisionnements mondiaux en ce métal, commença l'année avec un carnet d'ordres tout à fait rempli. Néanmoins, la Compagnie réduisit ses prix de 200 à 180 Lst. par tonne depuis le 1er janvier. En même temps, la Société intensifia ses recherches de nouveaux usages du métal qui l'intéresse principalement et continua sa politique d'expansion de la production d'une manière suffisante pour faire face à une augmentation des besoins.

Les résultats de cette politique sont frappants. La consommation mondiale du nickel, qui dépassait, pour la première fois dans l'histoire, 100.000 tonnes en 1936, atteindra probablement 135.000 tonnes en 1937 ; ce dernier chiffre est exactement le double de la consommation de 1929. Il est vrai que la récente dépression du commerce a réduit la demande de nickel, compensée cependant en partie par l'application à de nouveaux emplois.

La leçon principale qu'il convient de dégager de ces diverses expériences — et notamment de la plupart de celles qui se sont déroulées l'an dernier — c'est que les dirigeants de la plupart des organismes de contrôle et particulièrement ceux des organismes principaux n'ont pas réussi à perfectionner leur politique à courte vue par des mesures à répercussions lointaines.

Pour Raviver le Commerce International

LES NÉGOCIATIONS ANGLO-AMÉRICAINES

On ne saurait assez insister sur la portée et l'importance des négociations en cours entre les Etats-Unis et l'Angleterre. On sait combien les résultats de la politique commerciale américaine, au point de vue de l'amélioration des échanges commerciaux mondiaux, ont déjà été intéressants. Pourtant, les Etats-Unis n'ont conclu des accords commerciaux qu'avec quinze pays qui représentent 37.7 p.c. du total du commerce extérieur américain. S'il reste vrai que la nouvelle politique américaine ne peut sentir réellement son effet bienfaisant que lorsque 70 à 80 pour cent du total du commerce extérieur américain seront favorisés par les accords, l'inclusion de l'Angleterre et de son Empire dans le groupe des pays touchés par la nouvelle politique des Etats-Unis augmentera, en tout cas, considérablement le pourcentage du total du commerce extérieur américain récréé par voie contractuelle.

En effet, le marché d'exportation le plus important pour les Etats-Unis, c'est le Royaume-Uni qui, en 1929, absorbait 16.2 p.c. du total de l'exportation américaine et en 1935 : 19 p.c. La balance commerciale anglo-américaine est nettement favorable aux Etats-Unis, mais si l'on ajoute le commerce invisible — comme l'a justement fait remarquer l'« Economist » — la balance devient favorable à l'Angleterre et si l'on y ajoute le commerce des Etats-Unis avec les colonies anglaises, la balance devient encore plus favorable aux Etats-Unis. C'est ce qui faisait écrire, il y a quelques jours, à la « Westminster Bank » de Londres, dans sa « Revue Mensuelle » :

« Quelque difficile que soit le cours des négociations, il en sera facilité par le fait que le solde adverse entre les deux pays est remarquablement identique — plus qu'on se l'imagine même en Angleterre. L'erreur qui fait croire que notre commerce réciproque se traduit par une forte balance en faveur des Etats-Unis est basée sur la seule considération des exportations et importations de marchandises entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Mais on doit aussi tenir compte des clauses invisibles de la balance des paiements, qui sont largement en notre faveur et dont une partie du commerce physique est nécessaire pour son redressement. De plus, ce n'est pas seulement le commerce de l'Amérique avec l'Angleterre que l'on doit retenir, mais les échanges entre les Etats-Unis et l'Empire dans son entier, plus spécialement l'Empire colonial, car les achats américains de caoutchouc ou d'étain de la Malaisie, par

exemple, aide à fournir des ressources destinées non seulement à l'achat de marchandises anglaises, mais aussi aux paiements de dividendes aux actionnaires anglais. Si l'on considère le commerce de l'Empire dans son ensemble, une légère balance en faveur des Etats-Unis existait l'an dernier ».

En fait, les négociations des Américains avec le gouvernement britannique s'étendront à Terre-Neuve et à l'Empire colonial. Elles engloberont notamment le Canada. En effet, on ne pourrait concevoir de négociations anglo-américaines sans que le Canada y participe. Et cela pour des raisons économiques et politiques. Si le Dominion est politiquement inclus dans l'Empire britannique, il entretient des relations très étroites avec les Etats-Unis.

Quelques chiffres suffiront à le prouver. Si l'on prend comme base l'année 1936, on constate que 58.2 p.c. des importations du Canada proviennent des Etats-Unis, 19.4 p.c. de Grande-Bretagne ; les autres pays viennent très loin derrière. Du côté des exportations, la situation est un peu différente. Les Etats-Unis ont acheté 40.1 p.c. des marchandises exportées par le Canada, la Grande-Bretagne 39.4 p.c., de telle sorte que la balance commerciale du Canada est beaucoup plus favorable avec la Grande-Bretagne qu'avec les Etats-Unis. Toujours en 1936, le solde actif s'élevait à 276.800.000 dollars en ce qui concerne les relations avec la Grande-Bretagne et à 36.800.000 dollars seulement pour le commerce avec les Etats-Unis.

Et ceci permet de dire que la position du Canada est, en fait, la clef de voûte du futur traité.

Pour ce qui regarde le sens du traité, M. Hull a fait publier, il y a quelques jours, la liste des produits pour lesquels les Etats-Unis « veulent examiner » l'octroi de concessions, indiquant toutefois qu'il pourrait y avoir

des listes supplémentaires. « Des concessions ne seront octroyées à nul article qui ne serait pas couvert par la liste actuelle ou supplémentaire », et « certains des produits de la liste pourraient ne pas être sujets à concession en vertu de l'accord ». On a l'intention de permettre aux parties intéressées de soumettre au « Reciprocity Committee » informations ou vues concernant ces concessions « potentielles » ayant trait à des produits du Royaume-Uni, de Terre-Neuve, ou de l'Empire colonial britannique, « ou concernant tout produit importé dans ces pays en provenance des Etats-Unis ».

D'où il s'ensuit que les négociations sont limitées exclusivement au domaine du commerce. Cependant, le but indiscutable du traité est de donner une impulsion générale aux échanges internationaux. Ce qui signifie que le volume et l'importance des transactions financières doit suivre une marche ascendante. Londres, en effet, espère que l'accord anglo-américain déclanchera un mouvement d'affaires durable et régulier dans le monde entier.

Il est évident que l'Angleterre profitera directement d'un tel accord, mais elle en bénéficiera également par suite de sa position de centre mondial des finances. Nombre d'autres pays profiteront automatiquement, en effet, de l'arrangement, ce qui ne manquera pas de les encourager à demander d'y être associés. Ajoutons que, selon l'idée de M. Neville Chamberlain, le moment sera alors favorable pour poser les conditions politiques sans lesquelles les Etats demandeurs ne pourront pas bénéficier des avantages d'un arrangement commercial.

Ces quelques considérations suffisent à montrer l'importance et la portée de l'accord dont la conclusion paraît maintenant en bonne voie. ***

THE LAND BANK OF EGYPT

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905

Siège Social à Alexandrie

Capital : L.E. 1.000.000 — Réserves et Provisions : L.E. 806.000
Prêts sur Hypothèques à long ou à court terme. — Acquisition des
créances hypothécaires. — Acceptation de capitaux en dépôt avec
ou sans intérêts.

LA SITUATION AUX ETATS-UNIS

LES GRANDES BANQUES NEW-YORKAISES EN 1937

Si l'on examine l'évolution des grandes banques à New-York au cours de 1937, on constate qu'une modification radicale s'est produite l'an dernier.

L'augmentation des crédettes constatée depuis la fin de la crise bancaire de l'hiver 1932/33 a été suivie d'une forte réduction des dépôts; l'extension des placements en emprunts gouvernementaux, dont la durée est tout aussi longue, a été suivie d'importantes liquidations de fonds d'Etat, tandis que l'accroissement des crédits, commencé vers la fin de 1935 et qui se continua jusqu'en 1937, a fait place à une contraction notable des débiteurs.

Les dépôts dans les dix plus grandes banques de New York, qui au début de 1937, se totalisaient encore par 10.384 millions de dollars, étaient ramenés à 9.512 millions à fin décembre, si bien qu'au cours de l'an dernier il s'est produit une diminution de 872 millions ou de plus de 8 p.c.

Ce n'est que durant le deuxième trimestre de 1937 qu'une légère augmentation des dépôts (157 millions de dollars) a été enregistrée, tandis que ceux du premier trimestre s'étaient réduits de 328 millions de dollars, ceux du troisième trimestre de 379 millions et ceux du quatrième trimestre de 322 millions.

Chiffres des bilans des dix plus grandes banques de New-York

	Dépôts	Fonds d'Etat	Débiteurs	Caisse
	(en millions de \$)			
31/12/36	10.384	3.622	4.362	3.999
31/ 3/37	10.056	3.284	3.585	3.234
30/ 6/37	10.213	3.126	3.817	3.413
30/ 9/37	9.834	2.892	3.756	3.343
31/12/37	9.512	3.035	3.313	3.315

Les placements des grandes banques de New-York en valeurs d'Etat américaines ont été réduits l'an dernier de 587 millions de dollars, soit de plus de 16 p.c., pour être ramenés ainsi à 3.035 millions de dollars.

La diminution fut de 338 millions durant le premier trimestre de l'année, de 158 millions durant le deuxième et de 234 millions durant le troisième, tandis que durant le quatrième trimestre une nouvelle augmentation de 143 millions a été enregistrée.

Les importantes liquidations de valeurs d'Etat furent en rapport avec le relèvement de l'encaisse obligations imposé en mars: ces mesures entraînaient comme conséquence d'importants retraits de fonds dans les banques new-yorkaises de la part des banques provinciales.

Il en résulta, en outre, pour certaines grandes banques new-yorkaises, la nécessité de compléter leur avoirs à la Federal Reserve Bank.

En même temps, la demande croissante de crédit incita les banques, au cours du second semestre surtout, à liquider leurs placements en fonds d'Etat productifs d'un faible intérêt pour les remplacer par des avances d'un rendement plus fort.

Plus tard, les retraits de dépôts de l'étranger et les rappels de fonds des banques provinciales favorisèrent ces liquidations en fonds d'Etat; dans l'espèce, il a paru recommandable aux grandes banques de New-York de se préparer pour faire face aux demandes accrues de fonds émanant de la province.

Une tension du marché des capitaux fut cependant prévenue par l'atténuation, tardive mais efficace, de la politique de crédit du Federal Reserve Board.

Le total des débiteurs des dix plus grandes banques new-yorkaises, qui s'était relevé durant le premier trimestre 1937 de 123 millions et de 232 millions durant le deuxième trimestre, pour atteindre 3.817 millions, diminua durant le troisième trimestre de 61 millions, et durant le quatrième trimestre de 443 millions de dollars, si bien que durant le deuxième semestre de

étaient satisfaites en premier lieu par les banques provinciales et un peu par les banques new-yorkaises.

Ceci peut s'expliquer par le fait que dans les rapports entre ces derniers et leur clientèle de grands industriels, le tassement de l'économie a été ressenti plus tôt et que sa portée était connue plus exactement que dans l'intérieur du pays.

En outre, durant le quatrième trimestre, il se pourrait que les besoins de crédit saisonnier de l'agriculture aient incité les banques étrangères à multiplier leurs opérations de prêt.

Durant les derniers mois de 1937, le recul persistant de la conjoncture a eu comme conséquence dans tout le pays une forte réduction de la demande de crédit, si bien qu'à l'heure actuelle ce ne sont plus seulement les grandes banques de New-York qui doivent enregistrer une importante diminution de débiteurs, mais aussi les banques provinciales moins touchées par la contraction des opérations boursières.

Mentionnons finalement que le tableau ci-dessus réunit les chiffres des grandes banques new-yorkaises suivantes: National City Bank of New-York, Chase National Bank, Guaranty Trust Co., Bankers Trust, Central Hanover Bank and Trust Co., Manufacturer Trust Co., Irving Co., Bank of Manhattan, First National Bank, Chemical Bank and Trust.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Le Conseil d'Administration a décidé la mise en distribution d'un acompte de 15 fr. qui sera payé, à partir du 31 janvier courant, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

D'autre part, la situation au 30 novembre 1937 fait apparaître une augmentation sensible des espèces en caisse et à la Banque de France à 821,7 millions contre 684,7 au 31 octobre; par contre, les avoirs dans les banques sont en diminution de 108 millions. Parmi les autres postes de l'actif, on note une diminution de 164 millions du poste portefeuille et B. N. D. et de 239 millions des comptes courants débiteurs. En contre partie, au passif, on relève une régression de 106 millions des comptes de chèques et d'escompte et de 274 millions des comptes courants créditeurs.

1937 il y eut au total une diminution de 504 millions de dollars. Les débiteurs sont donc tombés bien en-dessous du niveau du début de l'année.

Cette contraction des débiteurs est attribuable surtout à la diminution des crédits en Bourse, qui s'étaient déjà réduits durant le troisième trimestre et accrurent cette baisse durant le dernier trimestre.

Les réductions de crédits résultant des graves reculs des cours boursiers purent être compensés, en grande partie, par l'augmentation des crédits aux autres branches d'activité, crédits dont l'expansion fut lente mais persistante.

Un certain revirement en matière de crédit à l'économie fut remarqué à cette époque et d'autant plus que les demandes toujours fortes de capitaux

CHRONIQUE DES ASSURANCES

L'ASSURANCE EN PALESTINE

Le Journal d'Assurances « The Review » a publié dans son numéro d'octobre dernier une étude de M. Horwill concernant les conditions bancaires en Palestine et dans laquelle il consacrait tout un long paragraphe aux questions d'assurances de ce pays. Le Bulletin de novembre et décembre 1937 de « The Economic Research Institute » de l'Agence Juive qui vient de paraître, répond à la dite étude. Nous donnons ci-après une traduction de cette réponse laquelle par les arguments développés, explique le sens de l'exposé de M. Horwill tout en mettant au point de nombreux détails propres à rectifier l'opinion de l'éminent économiste anglais et que nous croyons du plus haut intérêt pour nos lecteurs.

La nécessité d'une réforme dans les méthodes d'assurance en Palestine s'est, depuis longtemps fait sentir par la masse du public. Toute suggestion qui pourrait donc contribuer à la solution des problèmes multiples et compliqués existants, est bien accueillie en Palestine, et les compagnies elles-mêmes seraient les premières à s'en réjouir, car elles désirent perfectionner les conditions régnant actuellement dans l'industrie de l'assurance.

L'importance qu'on attache à ces problèmes se reflète dans le fait qu'un des plus importants journaux anglais d'assurances « The Review » a publié dans son numéro d'octobre dernier, un extrait d'une étude faite par M. Horwill sur la situation bancaire en Palestine, et où des questions concernant l'assurance y étaient traitées également.

Les observations de M. Horwill sur l'industrie palestinienne de l'assurance en général et les méthodes employées par les compagnies locales d'assurance en particulier, se terminent par une très sévère critique.

Cette critique est, d'un côté, dirigée contre la concurrence excessive que se font plusieurs compagnies tant locales qu'étrangères et qui a pour conséquence la baisse des primes, et, d'autre part, contre les méthodes de travail employées par plusieurs firmes locales qui sont particulièrement préjudiciables à la police de placement (investment-policy).

Cependant on ne doit pas négliger le fait que l'enquête à laquelle s'est livrée M. Horwill sur la situation de l'assurance a été basée sur l'examen d'une petite Société Coopérative d'assurance-vie locale. Ce qu'il dit au sujet de ce que les compagnies économisent sur la réassurance des primes

et sur les frais pour un personnel qualifié ne se réfère que pour les petites compagnies locales d'assurance seulement.

Il est un fait certain c'est que les grandes compagnies locales emploient invariablement un personnel scientifique entraîné et maintiennent la réassurance à l'instar des grandes institutions internationales. En matière d'assurance vie, il y a aussi une tendance à une augmentation de la réassurance qui réduit le propre risque de la Compagnie elle-même.

Il est certain qu'on manque, en effet, d'expérience en ce qui concerne le risque de mortalité dans l'assurance-vie en Palestine ; mais on peut, sans danger, supposer d'ailleurs, en prenant en considération un moyen plus ou moins approximative, que la proportion de la mortalité en Palestine — qui est spécifiquement basse — n'est pas plus grande que celle de beaucoup d'autres pays européens.

L'emploi de tableaux-statistiques sur la mortalité, qui dans les pays d'origine sont considérés comme ne répondant plus aux conditions de l'heure actuelle par leur excessive sévérité, offre pour cela même une sécurité nécessaire.

Du point de vue de M. Horwill, ce sont seulement les chiffres favorables de mortalité — favorables en comparaison de la base acceptée — et les intérêts élevés que retirent les Compagnies d'assurance de leurs investissements, qui ont sauvé ces dernières de la faillite. On admet que ces facteurs soient exacts, mais leur importance ne doit pas être estimée plus qu'ils ne le méritent. Les intérêts élevés des placements ont en effet quelque importance, mais ceux-ci ne sont pas aussi grands pour les petites Compagnies dont les fonds de réserve sont plutôt faibles.

L'idée que tout taux d'intérêt élevé doit, dans tous les cas, être considéré comme une spéculation ouvre la voie à une controverse. Les milieux anglais, jugent qu'un intérêt de 8% d'un placement peut être considéré comme spéculatif.

Mais ce taux a pu être obtenu grâce aux conditions économiques favorables, qui prévalaient en Palestine et c'est ainsi qu'il était obtainable pour des hypothèques de premier rang même après une sélection minutieuse. M. Horwill affirme que les principales Compagnies d'assurances britanniques ont investi environ L.P.

1.750.000 en Palestine, mais dans un autre paragraphe il incline à considérer que dans toutes les valeurs, beaucoup d'entre elles, et qui sont de première classe, ne sont pas actuellement disponibles en Palestine ; et pour ce motif, il recommande aux compagnies d'investir leurs fonds dans des titres britanniques.

Commentant l'affaire de la Phoenix, M. Horwill condamne l'imprudence de quelques directeurs de petites compagnies. Il est évident que cela est dû à un malentendu. Les compagnies locales (non pas les petites sociétés coopératives mais les limited) n'ont en aucun cas pris le portefeuille de la Phoenix, car c'est un titre qui, en raison d'une part de son déficit d'environ L.P. 90.000 et d'autre part qu'une importante compagnie anglaise avait décliné l'offre de cession. Ceci rendrait invraisemblable que les Compagnies locales auraient tant soit peu accepté ce portefeuille.

Il advint en ce moment que par suite de la situation difficile des clients palestiniens de la Phoenix causée par l'effondrement de cette dernière, les Compagnies palestiniennes décidèrent d'entreprendre une action commune ensemble avec une institution qui avait eu précédemment quelque liaison avec la Phoenix. Ces Compagnies ont décidé d'accorder à tout détenteur de polices de la Phoenix qui désirerait continuer le service de ces polices avec une institution à choisir parmi elles, deux privilèges distincts ; à savoir : admission sans examen médical et un escompte équivalent au montant de la commission sauvée : la Phoenix ayant fourni un pourcentage de son fond de réserve.

Telle fut l'action commune entreprise par les compagnies palestiniennes. Ce fait démontre suffisamment qu'en Palestine (contrairement à ce qui est d'usage dans d'autres pays) le Gouvernement ne fit absolument aucune démarche pour sauvegarder les intérêts des détenteurs de polices de la Phoenix. On ne fit aussi aucune allusion au sujet de l'acquisition par ces détenteurs du portefeuille de la Phoenix, malgré le déficit.

En vue d'améliorer les conditions de l'assurance en Palestine, M. Horwill recommande l'introduction d'un système de permis et de contrôle ; ce contrôle doit être mis en vigueur particulièrement sur les placements. Il suggère en outre que le minimum de dépôt auprès du Gouvernement doit s'élever entre L.P. 1.000 et 10.000.

ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES

Un bilan fâcheux. - La livre sterling

Un bilan fâcheux

Dans les déclarations qu'il a faites à la presse, M. Chautemps a dit : « De lourdes tâches attendent le gouvernement ». C'est plus que jamais le cas de le dire. Et il est un domaine sur lequel le Gouvernement devra accorder une attention toute particulière : c'est celui du commerce extérieur de la France.

Les importations des douze mois de 1937 ont atteint 42 milliards 316 millions en plus-value de 16.901 millions par rapport à 1936. La part des pays étrangers est de 31.979 millions et celle des colonies de 10.336 millions.

Les exportations se sont élevées à 23.935 millions, en augmentation de 8.443 millions sur 1936. La part des pays étrangers est de 17.160 millions, celle des colonies de 6.776 millions.

Le déficit de la balance commerciale est de 18 milliards 380 millions, contre 9 milliards 922 millions en 1936.

À la fin de novembre 1937, le déficit global était de 16.187 millions ; le mois de décembre a grossi ce chiffre de façon énorme, puisque, pour ce seul mois, le déficit est de 2 milliards 193 millions. Janvier 1937 était jusqu'ici le plus mauvais mois à ce point de vue ; décembre a aggravé encore ce record fâcheux.

Au point de vue tonnage, il y a aux importations une augmentation de 9.428.111 tonnes et aux exportations une de 1.411.269 tonnes.

Dans les deux catégories, les objets d'alimentation ont fléchi respectivement de 365.777 tonnes et de 317.681. Les matières premières ont progressé de 9.504.556 tonnes aux entrées et de 1.471.079 tonnes aux sorties ; les objets fabriqués de 289.332 tonnes aux entrées et de 257.887 aux sorties.

La France ne peut s'offrir le luxe permanent d'un déficit annuel de 18 milliards. Sa politique commerciale doit logiquement tendre à résorber ce déficit, ce qui signifie qu'elle doit développer ses exportations.

Mais pour ce faire, il est évident qu'elle doit produire davantage et à des prix de revient qui permettront à son industrie de retrouver la place que sa politique antiéconomique lui a fait perdre sur les marchés mondiaux.

En définitive, tout le problème du commerce extérieur français se ramène à une question de production conjuguée à une question de prix. Et les perspectives de la production et des prix relèvent essentiellement de la politique générale de la France.

La livre sterling

On sait que le déficit de la balance commerciale de l'Angleterre s'élève pour 1937 à 432 millions de livres, ce qui fait environ 65 milliards de francs.

On a beau être riche comme la Grande-Bretagne, le débours d'une telle somme commence à inquiéter les milieux financiers et économiques d'outre-Manche.

Cependant, il faut noter que le déficit de la balance commerciale n'est pas grave par lui-même, car l'hémorragie causée par l'excédent des achats sur les ventes est compensée normalement et parfois même bien au delà, par les rentrées de devises que provoquent les exportations invisibles.

Le bilan de la balance des comptes est donc le véritable baromètre de la situation économique et financière du pays.

En 1935, cette balance s'était soldée par un excédent de 33 millions de livres.

En 1936, on enregistre un déficit dont le montant n'a pas été exactement connu : les meilleurs experts estiment que la perte a été de 40 à 45 millions de livres.

En 1937, le trou creusé par les excédents de dépenses va être encore beaucoup plus profond. Il est trop tôt pour avancer des chiffres précis. Le « Financial News » considère cependant que, d'après le rapport de sir Robert Kinderley sur les investissements britanniques à l'étranger, d'après l'évolution du shipping, des opérations de banques et d'assurances, pendant l'année écoulée, le déficit de la balance des comptes s'élèvera à 86 millions de livres, soit près de 14 milliards de francs et, si l'on

tient compte des mouvements commerciaux de l'argent-métal, à quelque 97 millions de livres. Ces estimations paraissent raisonnables mais demeurent vraisemblablement au-dessous de la réalité.

Deux points à souligner. Le premier, c'est que l'Angleterre a conscience de s'être appauvrie. Il est donc logique de penser que ses dirigeants s'efforceront de redresser le courant au cours de l'année à peine commencée, car ce déficit crée, malgré tout, dans le pays une atmosphère pessimiste.

Le deuxième point, c'est qu'un déficit de cette importance pourrait faire croire soit que la livre est surévaluée, soit qu'une augmentation des droits de douane est nécessaire.

Cette dernière mesure doit être écartée particulièrement du fait des négociations commerciales anglo-américaines, dont nous parlons précisément par ailleurs et dont on attend beaucoup.

Les milieux financiers anglais considèrent cependant la fermeté de la livre avec appréhension, étant donnée l'accumulation des avoirs étrangers à Londres.

Le seul danger réel serait, en effet, un retrait du « hot money ». Or, l'Angleterre est le pays où un tel mouvement est le moins probable. La fermeté de la livre peut être artificielle jusqu'à un certain point, mais, comme l'écrivait, il y a quelques jours, le « Times », « il n'y a pas lieu d'entreprendre une action « dramatique » pour remédier à la balance commerciale anglaise déficitaire, pas plus qu'il n'est besoin de renforcer les moyens de tenir plus rigoureusement la livre sterling ».

BANQUE D'ATHÈNES

(Société Anonyme)

SIÈGE SOCIAL A ATHÈNES
ADRESSE TELEGRAPHIQUE BANCATHEN

Capital entièrement versé Drs. 100.800.000
Réserves Drs. 75.200.000

SIÈGE CENTRAL A ATHÈNES : 108 Agences en Grèce.
ANGLETERRE : Londres, 22, Fenchurch Street.
EGYPTE : Alexandrie, Le Caire, Port-Saïd.
CHYPRE : Limassol, Nicosie.

BANQUE AFFILIEE AUX ETATS-UNIS :

NEW-YORK : The Bank of Athens Trust Co., 205, West 33rd Str.

ÉCHOS ET NOUVELLES

CHAMBRE DE COMPENSATION

Alexandrie

Semaine
du 10 au 15 janvier 1938

Nombre des effets présentés à la
Compensation :

	L.E.
5.829 d'un montant de	1.295.361
Même semaine 1937 :	
6.239 d'un montant de	1.721.781
Total du 1er janvier 1938 à ce jour:	
11.612 d'un montant de	2.435.166
Même période 1937 :	
13.277 d'un montant de	3.419.377

Caire

Semaine
du 10 au 15 janvier 1938

Nombre des effets présentés à la
Compensation :

	L.E.
10.989 d'un montant de	1.545.350
Même semaine 1937 :	
10.439 d'un montant de	1.552.181
Total du 1er janvier 1938 à ce jour:	
22.928 d'un montant de	3.000.623
Même période 1937 :	
24.124 d'un montant de	3.556.029

CONSOMMATION LOCALE DE COTON ET GRAINES DE COTON

Du 1er septembre 1937 au 14 janvier 1938, la consommation de coton à Alexandrie a été de 56.280 cantars, — dont 22 de Sakel, 22.722 d'Achmouni, 26.693 de Zagora, 49 de Giza 7, et 6.744 divers, — à l'intérieur elle a été de 120.000, soit un total de 176.280 cantars.

Celle de graines de coton s'est élevée à 487.889 ardebs contre 424.510 à la même époque de 1937.

SOCIÉTÉ FRANCO-ÉGYPTIENNE DE SOIERIES

Entre :

La Société « Les successeurs de G. Montessuy-Roche de la Rigodière et Co. » Société en commandite par actions, de nationalité française, siège à Lyon, (140 actions); La Société « Michel et Robert Nahas », société en nom collectif, de nationalité égyptienne, siège au Caire, (140 actions);

Jean-Camille Roche de la Rigodière, industriel français (20 actions);

Adolphe-Camille Roche de la Rigodière, industriel français, (20 actions);

Pierre Luce, industriel français, (20 actions);

Michel Nahas, négociant, égyptien, (20 actions)

Robert Nahas, négociant, égyptien, (20 actions);

Antoine Homsy, commerçant, égyptien, (20 actions);

ont constitué une Société Anonyme sous la susdite dénomination.

La Société a pour objet l'industrie et le commerce, pour son compte ou pour le compte de tiers, des soies, soieries naturelles ou artificielles et généralement de tous textiles et tissus.

Siège et domicile légal au Caire.

Capital : L.E. 2.000 (deux mille) représenté par 400 actions de cinq livres.

Durée 10 années.

* * *

CANAL DE SUEZ

Recettes de la première décade de janvier : Lst. 279.500 c. Lst. 323.000 pour la période correspondante de 1936.

* * *

MONTS-DE-PIÉTÉ ÉGYPTIENS

Le montant des prêts consentis par les agences d'Égypte au cours de 1936/1937, a marqué une diminution de 1,53% par rapport à l'exercice précédent. Celui des agences de Beyrouth a progressé, par contre, de 568.400 à 807.720 francs.

Comme les années précédentes, et bien que le rapport des valeurs des monnaies française et égyptienne se soit profondément modifié, le Conseil a estimé qu'il était préférable de n'apporter aucune modification à la façon d'établir le bilan. Tous les chiffres relatifs aux opérations d'Égypte

ont donc été comptabilisés sur la base de 1 L.E.—francs français 126,17. Les bénéfices d'exploitation en Égypte qui figurent au compte de profits et pertes pour 1.915.692 francs français se seraient élevés à 2.001.028 francs français si le Conseil avait adopté le cours de la L.E. au 1er juillet 1937, soit 1 L.E.—131,79 et à 1.726.835 fr. avec le concours de la L.E. avant le 30 juin 1937, soit 1 L.E.—francs français 113,73.

Voici les chiffres résumant les opérations de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Agences d'Égypte : au 30 juin 1936, les prêts sur nantissements s'élevaient à 27.031.999 fr. sur 31.864 articles ; les engagements effectués pendant l'exercice ont été de 29.968.197 fr. sur 35.516 articles, soit ensemble 57.000.196 fr. sur 67.380 articles. Le chiffre des dégagements opérés dans la même période s'établit à 29.509.560 fr. sur 34.721 articles ; de plus, 1.544 nantissements sur lesquels il avait été prêté 872.283. fr. ont été réalisés. L'ensemble des sorties s'est donc élevé à 30.382.383 fr. sur 36.265 articles. Le montant des prêts ressort au 30 juin 1937 à 26.617.812 fr.

Agence de Beyrouth : le montant total des prêts au 30 juin 1937 s'établit à 27.425.532 fr. sur 31.910 articles. Le résultat d'exploitation s'est traduit par un léger bénéfice au lieu d'une perte de 35.509 pour l'exercice précédent.

Aucune solution n'est intervenue dans le litige avec l'Enregistrement au sujet des impôts dont la Société conteste l'exigibilité.

Rappelons que le bénéfice de l'exercice au 30 juin 1937 a été de 1.157.852 fr. contre 1.285.122 fr. et le dividende de 70 fr. 61 brut. En outre un remboursement de 31 fr. 25 sur le capital a été effectué.

BANCO ITALO EGIZIANO

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

Correspondants
du Trésor Royal Italien

Toutes les Opérations de Banque.

REVUE DE LA PRESSE ARABE

Les célibataires paieront cher leur liberté

Il faudra passer par là puisqu'il paraît que le Cabinet insiste beaucoup pour imposer une taxe aux célibataires. C'est une manière comme une autre de remplir la Caisse de l'Etat et de forcer la main à ceux qui ne veulent pas se marier. L'« Ahram » dit comment on utilise cette taxe pour procurer des emprunts aux jeunes mariés :

Les Européens s'occupent beaucoup de l'extension du célibat parmi la jeunesse. On craint même pour la diminution de la natalité. Il y a en France seulement deux millions de jeunes gens bons à marier et dont l'âge varie entre vingt et quarante ans.

En Italie, en Allemagne et en Suède on a eu l'idée de faire « l'emprunt du mariage » pour faciliter aux jeunes époux l'aménagement de leur foyer. Il y a quelques jours, un député français se présenta au Parlement avec une proposition considérant que le principal obstacle au mariage était les premiers frais. Les jeunes gens craignent de n'avoir pas assez d'argent pour subvenir aux frais du ménage et particulièrement aux frais des enfants, s'il y en a.

L'emprunt au mariage a augmenté de 20% la proportion des mariages et de la natalité. D'autres projets du député français se résument en ceci : tout jeune homme qui a 21 ans révolus ou qui n'a pas dépassé 27, et toute jeune fille ayant 18 ans au moins, et désireux de se marier en disposant de moins de mille francs par mois recevraient de l'Etat des coupons pour se procurer le nécessaire pour s'installer.

Ils peuvent aussi louer pour un an un appartement.

Le gouvernement commence par recouvrir l'emprunt un an après le mariage. Il divise l'emprunt en dix annuités, de manière à ce que le versement mensuel ne dépasse pas 50 francs. Au cas où il y aurait des enfants, les versements seraient ajournés pour un an encore, afin de donner aux parents le temps de se remettre des frais que nécessite l'arrivée du premier bébé.

C'est une idée géniale. Il se peut que le Parlement français l'approuve et l'applique.

Quant à ces emprunts, le gouvernement français ne les débourse pas de sa poche, il les prend dans la poche des célibataires en leur imposant des taxes.

Evidemment si nous essayons d'appliquer de pareils projets en Egypte

nous nous heurterons à des tas d'obstacles. Les jeunes ménages feront de tout pour avoir chaque année des enfants, ce qui ajournerait « sine die » les échéances de l'emprunt et encombrerait la maison d'enfants avec des ressources restreintes.

Il en est de même pour les cas fréquents de divorce. On retirerait alors les meubles. Le gouvernement devrait alors, dans ce cas, installer un grand atelier industriel pour réparer les meubles carrés, afin de les retirer des ménages désunis pour les passer aux nouveaux mariés.

Une Interview

La note de Sedky pacha au sujet des contributions qu'il compte imposer à tous les habitants du pays, tant Egyptiens qu'Etrangers, est commentée par la presse arabe. Le « Mokattam » a obtenu de Son Excellence d'intéressantes déclarations qu'il présente dans un article où on lit :

Dans l'interview que nous avons pu avoir avec lui, Son Excellence Sedky pacha nous a dit que le Cabinet actuel s'intéressait particulièrement au projet de la défense nationale, au renforcement de l'armée, à l'amélioration du service militaire, au relèvement du niveau de nos soldats, au renforcement des escadrilles militaires, et à tant d'autres questions exigées par le souci de la défense du pays soumis au Conseil des ministres dans sa dernière réunion. Le Conseil s'est rallié aux idées de Sedky pacha et particulièrement à l'idée maîtresse traitant de la bonne répartition des impôts entre les contribuables étrangers et égyptiens. Le Conseil a retenu aussi le principe aux termes duquel les biens meubles qui jusqu'ici étaient exemptés des impôts, seront désormais considérés comme des biens stables.

Le Conseil a laissé à Sedky pacha le soin d'élaborer le reste du projet et d'en examiner les détails.

Son Excellence nous a déclaré qu'il avait formulé au Conseil de Cabinet son intention de ne pas prendre au dépourvu les colonies étrangères par ces impôts. En proposant et en étudiant les contributions nouvelles, Son Excellence se met en rapport avec les étrangers de différentes manières pour connaître leurs idées et leurs propositions dans ce sens.

Son Excellence se met aussi en rapport avec les membres du Conseil Economique. Et l'on sait que ce Conseil groupe les plus grands financiers, les Fédérations des Industries et les représentants des milieux des affaires en Egypte. Le ministre consulte aussi

les grands hommes d'affaires d'Alexandrie. Il consulte tout ce monde bien avant de prendre une décision quelconque et bien avant de mettre au point le rapport réclamé par le Conseil de Cabinet.

Son Excellence nous a ajouté : Le principe agréé par le Conseil Economique prévoit qu'aucune taxe ne devra être décidée à moins que le gouvernement n'ait réellement besoin de nouveaux revenus.

Le journal ajoute :

Que de fois, dans nos articles de fond, nous avons exprimé notre opinion sur les nouveaux impôts. Nous avons demandé que l'on ne s'étende pas dans cette mesure autrement qu'en proportion des besoins du pays pour faire face aux exigences nouvelles, après que le pays ait obtenu son indépendance. Il faudra aussi veiller à ne pas accabler le contribuable, afin de conserver au pays ses ressources et ses capacités financières pour affronter les crises probables. Il nous est agréable que Sedky pacha partage cet avis. Il nous a déclaré qu'il allait presser le budget de l'Etat, de manière à n'avoir besoin des impôts que dans la mesure la plus stricte.

Le Droit de Timbre

Cependant, le « Mokattam » traite du droit de timbre et de la patente :

On ne sait pas très bien quel est le but poursuivi dans l'élaboration du projet sur le droit du timbre, ni le sens des 10% qu'on veut percevoir sur les actions ou les obligations.

On se demande si cette proportion sera prélevée en une fois sur la valeur totale de l'action ou de l'obligation, ou bien si elle sera prélevée sur le dividende.

Dans cette affaire le gouvernement doit d'abord prouver à l'opinion publique que ses dépenses actuelles sont empreintes du cachet d'une économie réelle. Il faudrait qu'on soit sûr par exemple que le gouvernement ne peut pas économiser deux millions de livres sur ses dépenses. De hauts fonctionnaires et des ministres actuels ou anciens affirment qu'on pourrait le faire.

En attendant, le gouvernement n'a pas le droit de demander aux contribuables de nouvelles contributions autrement que pour assurer l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

D'autre part, il ferait bien de conserver intacte la capacité financière du pays afin qu'il soit à même de faire face à des éventualités.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 21 AU 28 JANVIER 1938

DESIGNATION DES VALEURS	21 JANV. 1938	28 Janv. 1938	DESIGNATION DES VALEURS	21 JANV. 1938	28 Janv. 1938
FONDS D'ÉTAT			SOCIÉTÉS FONCIÈRES		
Unifiée 4%	Lst. 102 5/16	102 7/16	Dom. Ch. Fadl, Jouiss. ...	Frs. 104 1/2	104 1/2
Privilégiée	Lst. 94 3/8	94 3/16	Gharb. Land Cy., Act. ...	Frs. 1 3/32	1 3/32
Bons du Trésor 4½%	L.E. 104 1/2	104 1/2	Gharb. Land Cy., Fd. ...	L.E. 0 7/64	0 7/64
Lots Turcs	Frs. 3	3	Anglo-Egypt. Land Allot. L.E.	3 9/16	3 9/16
Trib. d'Eg. 3½%	Lst. 100 1/4	100 1/4	Sté Fonc. d'Egypte	Lst. 6 1/2	6 1/2
Tribut d'Eg. 4%	Lst. 102 11/16	102 3/4	Wadi Kom-Ombo, Act. ...	Lst. 6 7/16	6 7/16
BANQUES			Wadi Kom-Ombo, Fd. ...	Lst. 36 7/16	36 1/4
Agricult. Bank	Lst. 0 9/64	0 5/32	Anglo-Belgian Cy.	Lst. 0 31/32	0 61/64
Agricult. Bank, Fond. ...	Lst. 38 1/2	38 1/3	SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES		
Crédit Agr. d'Egypte, Act.			Union Foncière	Lst. 2 51/64	2 51/64
Ord.	P.T. 490	490	Eg. Enter. et Dev.	L.E. 4 3/8	4 1/2
National Bank	Lst. 38 3/16	38	Eg. Enter. et Dev. Fd. ...	L.E. 0 3/8	0 3/8
Crédit Foncier Egpt. Act.	Frs. 855	854	Cairo-Héliopolis	Frs. 297 3/4	291 3/4
Crédit Foncier Fd. 1/10 ...	Frs. 1750	1665	Cairo-Héliopolis, Fd. ...	L.E. 13	12 13/32
Crédit Fon. Ob. lots 1903	Frs. 327 1/2	327	Cairo-Héliopolis, Ob. ...	Frs. 541	541
Crédit Fon. Ob. lots 1911	Frs. 297	299 1/2	Egypt. Delta Land	Lst. 1 13/64	1 3/16
Crédit Fon. Obl. 3½%	Frs. 520	521 1/2	New-Egyptian Cy.	Sh. 16/3	16/3
Crédit Fon. Ob. 3%	Frs. 496	495	Sté. Im. Gare Caire	L.E. 3 3/16	3 3/16
Crédit Fon. Ob. 3½% Em.			Koubbeh Gardens	L.E. 2 13/16	2 13/16
1937	L.E. 95,75	95,85	Cairo Suburban Land ...	L.E. 2 3/4	2 3/4
Banque d'Athènes	Frs. 12 3/4	13	SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES		
Sté. An. Belgo-Egyptien-			Crown Brewery	Frs. 139	124 1/2
ne, Part Soc.	Frs. 49 1/2	49 1/2	Cie. Frigorifique	L.E. 6 1/8	6 1/8
Land Bank, Act. Ord. ...	Lst. 4 49/64	4 49/64	Sté. Eg. Irrig., Act.	L.E. 3 5/8	3 5/8
Land Bank, Fond.	Lst. 47	46	Manure Cy.	L.E. 1 1/2	1 1/2
Land Bank Ob. 3½%	Frs. 457 1/2	457 1/4	Salt and Soda	Sh. 43/4 1/2	43/3
Land Bank, Ob. 4%	Frs. 70	70	Port-Said Salt	Sh. 48	47/-
Land Bank, Ob. 4½% 1930.	P.T. 830	805	Egyptian Markets	Sh. 25/-	25/6
Land Bank 5% 1926	Lst. 102 1/2 exc	105 1/4	Anglo-Eg. Oilfields, Act.	Lst. 2 3/64	2 1/64
Land Bank, 5% 1927	L.E. 101 5/8	101 5/8	Sûc. et Raf. Eg., Ord. ...	Frs. 138	134 3/4
Banque Misr	L.E. 6 47/64	6 3/4	Sûc. et Raf. Eg. Priv. ...	Frs. 114 1/2	114
Bq. Com. Grèce, Act. ...	Frs. 20	20	Sûc. et Raf. Eg., Ob. ...	Frs. 490	492
Mortgage Bank of Pales-			Sûc. et Raf. Eg., Fd. ...	L.E. 3 5/16	3 3/16
tine Act. Ord.	L.E. 5,75	5,75	Elect. Light & Pow	L.E. 17 3/8	17 3/8
Ob. 5% 1938-56 s. U.V.W.	L.E. 94,55 exc.	94,55	Elect. Light Pow Jss. ...	L.E. 13	13
Ob. 5% 1939-56 série X. ...	L.E. 94,55 exc.	94,55	Industrie du Froid, Act.	L.E. 4 27/32	4 27/32
Ob. 5% 1941-56 série Y. ...	L.E. 95,75	95,75	Filature Nationale Ord. ...	Lst. 8 7/16	8 15/32
EAUX			Cairo Sand Bricks	Lst. 4 5/8	4 5/8
Eaux Caire, Act.	Frs. 133 1/2	135 1/2	Imprimerie Misr	L.E. 6 7/8	6 7/8
Eaux Caire, Jouiss.	Frs. 411 1/4	412 1/2	Sté Misr Egr. Coton	L.E. 4 3/16	4 3/16
Eaux Caire, Fond.	Frs. 2875	2875	Plâtrière Ballah	L.E. 4 1/2	4 1/2
Eaux Caire, Obl. 4%	Lst. 100 1/2	100 1/2	Alexandria Pressing	Lst. 7 55/64	7 27/32
Eaux Caire, Obl. 4%	Lst. 100 1/2	100 1/2	«Al Chark» Cie. Ass. sur		
TRANSPORTS			la Vie	L.E. 6 3/8	6 3/8
Anglo-Am. Nile Cy.	Lst. 1 3/8	1 3/3	Soc. Ciments Portland		
Aut.-Om. Caire, Act.	L.E. 4	4	Tourah	P.T. 1145	1145
Aut.-Om. Caire, Fd.	L.E. 1	1	Sté Misr Fil. et Tiss. Act.	L.E. 0 43/64	5 5/32
Menzaleh Canal, Act. ...	P.T. 160	160	The As. Cotton Ginners, Lst.	0 3/4	0 43/64
Ch. Fer Kéneh, Act.	Lst. 27	27	HOTELS		
United Egypt. Nile	L.E. 2 5/8	2 5/8	Gd. Hôt. Eg. Nung.	Lst. 17 1/8	17 3/16
Ob. Suez 3% 2e. série ...	Frs. 594	602 1/2	Gd. Hôt. Ob. Série A. ...	Lst. 109	109
Ob. Suez 3%, 3e. série ...	Frs. 635	598	Up. Eg. Hot., Nouv.	L.E. 1 11/16	1 5/8
Suez 5%	Frs. 649	635 1/2	Up. Eg. Hot., Ob. 5% ...	L.E. 87 1/2	87 1/2
Trams Alex., Div.	Frs. 257	270	Egyptian Hot., Ord.	Lst. 1 47/64	1 23/32
Trams Alex., Act. Jouis.	Frs. 32 1/2	32 1/2	Egyptian Hot., Priv.	Lst. 9 3/4	9 3/4
Trams Alex., Ob. 4%	Frs. 481	481			
Trams Caire, Parts Soc.	Frs. 79	77 1/4			

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

DU 21 AU 28 JANVIER 1938

DESIGNATION DES VALEURS	21 JANV. 1938	28 Janv. 1938	DESIGNATION DES VALEURS	21 JANV. 1938	28 Janv. 1938
Empr. Municipal 1902 ... Lst.	99 3/4	99 3/4	Delta Lt. Rys., Priv. Lst.	1 1/2	1 1/2
Empr. Municipal 1919 ... L.E.	104 1/2	104	Alexandria Ramleh Lst.	1 3/16	1 3/16
Land Bank Act. Lst.	4 25/32	4 23/32	Trams Alex., Div. Frs.	256 1/2	265
Land Bank, Fond. Lst.	49 1/8	47	Trams Alex., Jouiss. Frs.	33 1/2	32 1/4
Land Bank Obl. 3 1/2% Frs.	463	463	Trams Alex., Obl. 4% Frs.	490	490
Land Bank, Obl. 4% Frs.	70	70	Press. et Dépôts Act. L.E.	23 1/16	22 3/4
Commercial Bank Lst.	1	1	Presses Libres L.E.	12 7/8	13
Alexandria Water Lst.	17 3/4	17 19/32	Net et Pressage L.E.	11 3/4	11 7/8
Béhéra, Ord. L.E.	11 1/2	11 5/16	Alex. Pressing L.E.	7 7/8	7 13/16
Béhéra, Priv. Lst.	5 13/32	5 13/32	Bonded War., Ord. Lst.	6 9/32	6 9/32
Urb. et Rurales Lst.	2 25/32	2 25/32	Bonded War., Priv. Lst.	5 3/8	5 3/4
Urb. et Rurales, Fond. ... Lst.	0 3/8	0 3/8	Filature Nationale, Act. ... Lst.	8 13/32	8 15/32
Union Foncière Lst.	2 25/32	2 25/32	Salt and Soda Sh	43/3	43/4 1/2
The Gabbary Land L.E.	2 1/4	2 3/16	Port-Saïd Salt Sh	47/7 1/2	47/6
La Gérance Imm. L.E.	4 3/4	4 3/4	Ass. Cotton Ginners Lst.	0 11/16	0 21/32

LE PROBLÈME DU BLE

(Suite de la page 10)

ETATS-UNIS ET CANADA

La production aux Etats-Unis est évaluée à 109.250.000 quarters (1 quarter=480 lbs, ou 8 boisseaux), auquel il faut ajouter un report de 11.400.000 quarters, ce qui donne un total disponible de 120.650.000 de quarters. De ce chiffre il faut déduire environ 84.000.000 de quarters qui doivent servir à couvrir les besoins du pays même. Si l'on estime les exportations américaines à 18.000.000 de quarters (ce qui paraît plus raisonnable que le chiffre officiel de 15.000.000) il resterait un stock de 20.500.000 quarters (chiffre officiel 25.250.000 quarters).

La production du Canada a été inférieure à chacune des récoltes des vingt dernières années. Elle n'a pas dépassé 22.800.000 quarters, ce qui représente moins que le tiers de la récolte de 1928 (71.000.000 de quarters). L'excédent exportable du Canada est estimé à 89.000.000 de boisseaux ou 11.125.000 quarters environ.

La production russe en 1937 a certainement dépassé le chiffre colossal de 150.000.000 quarters ou 1.200.000.000 de boisseaux. Une quantité de 4 millions de quarters a déjà été exportée. Mais quoique il faut s'attendre à un arrêt des expéditions due aux conditions hivernales, les exportations reprendront au printemps, portant probablement le chiffre total à 6.000.000 de quarters environ.

PAYS DANUBIENS

Les expéditions des pays danubiens ont déjà atteint 4.000.000 de quarters. Mais il reste encore 4.500.000 quarters dont une partie pourra être exportée. En ce qui concerne la récolte indienne il est, pour le moment difficile de faire des pronostics. Il faut attendre pour cela deux ou trois mois encore.

AUSTRALIE ET ARGENTINE

Les exportations australiennes comme celle de l'Argentine atteindront probablement au cours de la saison entre 12 et 13.000.000 de quarters, pour chacun de ces pays.

AUTRES PAYS

Les expéditions de l'Afrique du Nord (y compris l'Egypte) atteindront

environ 2.500.000 quarters.

Les exportations des autres pays producteurs peuvent être considérées comme négligeables.

IMPORTATIONS

PROBABLES

En face de ces chiffres, la consommation des pays importateurs semble devoir demeurer stationnaire quoique l'Allemagne (dont les stocks sont pratiquement inexistant) et l'Italie pourraient accroître leurs achats à l'étranger. On peut estimer les importations de l'Europe (y compris la Grande-Bretagne) à 53.000.000 de quarters.

Si à ce chiffre on ajoute les importations probables des pays extra-européens (Extrême-Orient) soit 13.000.000 de quarters on obtient un chiffre total de 66.000.000 de quarters, ce qui représente un chiffre de 35.500.000 quarters inférieur au total des excédents exportables. En d'autres termes ces derniers dépasseront les besoins des pays importateurs, de 284.000.000 de boisseaux.

Chiffre énorme et qui justifierait les craintes d'une crise, si jamais au cours des années à venir une amélioration nette ne se produisait dans la situation. Seule un accroissement important de la demande, et la réduction de l'offre, ou une combinaison des deux facteurs seraient susceptibles de modifier favorablement l'aspect de la question.

Edgar Anzarut.

Chronique de la Bourse des Valeurs

Le 21 janvier 1938.

La situation politique internationale semble s'aggraver. La décision de l'Italie d'envoyer de nouveaux renforts en Espagne est lourde de conséquences. Loin d'arriver à un accord, l'abîme creusé entre le bloc des pays démocrates et le bloc fasciste et hitlérien s'élargit de plus en plus. Que nous réserve l'avenir ? Nul ne peut le prévoir. Néanmoins la course aux armements s'amplifie. Les préparatifs à toute éventualité d'une guerre sont menés à la hâte. L'horizon s'assombrit de plus en plus. Serait-on arrivé au point critique ? Peut-être, mais il faut toujours avoir de l'espoir. Nous avons passé par des moments aussi difficiles, sinon plus critiques, et on avait réussi à dépasser le cap dangereux.

Les bourses internationales demeurent hésitantes, on pourrait même dire mauvaises. Aucun progrès n'a été réalisé aux Etats-Unis où Roosevelt continue à lutter pour redresser la situation économique.

En France, on a assisté à une nouvelle attaque contre le franc malgré la majorité écrasante obtenue par le nouveau Cabinet Chamberlain. Nos valeurs d'arbitrage ne sont pas plus demandées pour cela.

En Angleterre, on est toujours dans l'expectative. Le déficit énorme de la balance commerciale a causé de grandes inquiétudes.

Quant à l'Egypte, une nouvelle préoccupation vient de surgir : que seront les nouveaux impôts ? Les rumeurs qui circulent sont contradictoires, mais l'impression générale demeure que les nouvelles taxes tout en n'étant peut-être pas très lourdes, n'en seront pas moins assez importantes.

Ces craintes ont influencé la tenue de nos valeurs qui firent preuve d'une certaine faiblesse. Les Fonds d'Etat demeurent néanmoins assez fermes. Peut-être espère-t-on une importation faible sur cette catégorie de titres, comme cela se fait dans de nombreux pays.

FONDS D'ETAT

L'Unifiée clôture à Lst. 102 7/16 contre 102 5/16. La Privilégiée termine à Lst. 94 3/16 contre 94 3/8.

BANCAIRES

La National Bank perd quelques fractions à Lst. 38 contre 38 3/16. L'action Crédit Foncier Egyptien demeure assez ferme à frs. 854 contre 855. La dixième fléchit à frs. 1665 contre 1750.

Les obligations à lots sont fermes. L'émission 1903 termine à frs. 227, alors que l'émission 1911 avance à frs. 299 1/2 contre 297.

La Banque d'Athènes est ferme à frs. 13 contre 12 3/4. L'action Land Bank reste inchangée à Lst. 4 49/64, alors que la fondateur est plus faible à Lst. 46 contre Livres Sterling 47.

EAUX, TRANSPORTS ET CANAUX

La jouissance Eaux du Caire est légèrement plus ferme à francs 412 1/2 contre 411 1/4.

Les obligations Suez sont fermes. L'appel devant venir le 17 février 1938. Une décision définitive pour intervenir ainsi rapidement. Les 3 pour cent clôturent à frs. 602 1/2, les 5 pour cent terminent à francs 635 1/2.

La dividende Trams d'Alexandrie a fortement haussé avançant à frs. 270 contre 257. La jouissance termine à frs. 32 1/2 contre 31 1/2.

La part sociale Trams du Caire est plus faible à frs 77 1/4 contre 79.

FONCIERES ET IMMOBILIERES

Les valeurs foncières ont pu se maintenir assez fermes. La jouissance Cheikh Fadl termine inchangée à frs. 104 1/2. Il en est de même de l'action Gharbieh Land qui termine à L.E. 1 3/32. L'action Kom-Ombo n'a pas subi de changement à Lst. 6 7/16. Par contre, la fondateur, plus faible, est offerte à Lst. 36 1/4, en perte d'une fraction.

L'Union Foncière est recherchée à Lst. 2 13/16. L'Egyptian Enterprise est ferme à L.E. 4 3/8.

Les valeurs Cairo-Héliopolis sont plus faibles. L'action fléchit à frs. 291 3/4 contre 297 3/4, alors que la fondateur recule à L.E. 12 13/32 contre L.E. 13.

La Delta Land abandonne une nouvelle fraction à Lst. 1 3/16. La New-Egyptian termine à sh. 16/3.

INDUSTRIELLES

La Crown Brewery fléchit brusquement à frs. 124 1/2 contre 139. La Salt and Soda abandonne une petite fraction à sh. 43/3 contre 43/4 1/2. La Port-Saïd Salt fléchit à sh. 47/- contre 47/6.

L'action Egyptian Markets est plus ferme à sh. 25/6 contre 25/- Par contre l'Oilfields abandonne quelques fractions à Lst. 2 1/64 contre 2 5/64.

Les valeurs sucrières sont également plus faibles. L'ordinaire fléchit à frs. 134 3/4 contre 138. La privilégiée est offerte à frs. 114. La fondateur perd une fraction à L.E. 3 3/16 contre 3 5/16.

La Filature Nationale d'Egypte reste ferme à Lst. 8 15/32, ainsi que l'action Ciments Tourah à P.T. 1145.

HOTELIERES

Les valeurs hôtelières sont également plus faibles : L'action Upper Egypt Hotels termine offerte à L.E. 1 5/8, en perte d'une fraction. L'ordinaire Egyptian Hotels ne subit pas de changement à Livres Sterling 1 47/64.

L'UNION FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne

CAPITAL : Lstg. 500,000 entièrement versé

Siège Social : LE CAIRE - 8, rue Cheikh Aboul Sebaa

Amélioration terres agricoles -

Exploitation

GÉRANCES URBAINES ET RURALES -

LOTISSEMENTS - AVANCES

CONDITIONS SUR DEMANDE

LA REVUE COTONNIERE

COTON AMERICAIN

LIVERPOOL

	19/1/38	26/1/38
Disponible		
Américain	4,90	4,90
Guiza 7	7,53	7,56
Ashmouni	6,22	6,20

NEW-YORK

Disponible	8,59	8,54
------------	------	------

Alexandrie, le 27 janvier.

Aucun fait nouveau n'est venu modifier l'orientation du coton américain que ne manifeste en réalité aucune tendance définie. A un moment donné le marché paraissait vouloir s'alourdir sous le poids des copieuses ventes de Bombay, mais ces ventes ayant cessé brusquement, les prix allèrent de l'avant pour clôturer légèrement au dessous des cours de la semaine dernière.

Bien que la demande industrielle soit toujours lente, la même pénurie de contrats s'observe en Bourse dès que les prix font mine de baisser, et il suffit de la plus légère demande commerciale ou spéculative pour faire remonter la cote. Evidemment le mouvement haussier a beaucoup perdu de son élan et en perdra davantage à mesure que l'on s'approche de la limite du prêt, mais de son côté la baisse rencontre une résistance non moins acharnée.

Le marché a-t-il fini par trouver son point de stabilisation ? On serait tenté de le croire, à en juger par la petitesse des mouvements qui interviennent en Bourse. Ces fluctuations de quelques points dans un sens ou dans l'autre peuvent satisfaire les professionnels, mais ne font pas l'affaire de la spéculation qui ne peut opérer que dans un marché large. C'est pourquoi elle préfère se réserver dans l'attente de nouveaux développements d'autant plus que la plus profonde incertitude règne sur le sort réservé à la législation agricole.

Le total des cotons égrenés au 15 janvier s'élève à 17.646.000 balles contre 11.957.000 l'année dernière. Ces chiffres confirment pleinement la dernière estimation gouvernementale d'une récolte de 18.750.000 balles. Il n'y a donc aucune illusion à garder sur l'importance de la production cotonnière qui dépassera la consommation d'environ 6 millions de balles.

On essaye de se consoler en se disant que le prochain acréage sera fortement diminué. D'abord, est-ce si sûr que cela ? Mais en admettant que la chose s'avère exacte, on ne doit pas perdre de vue que le volume de la récolte cotonnière dépend beaucoup moins de l'acréage que des conditions climatiques et de la façon intensive dont la culture se pratique.

Il est certain que le rendement de la terre s'est grandement amélioré au cours des dernières années au point d'atteindre le chiffre record de 264 lbs. à l'acre au cours de la présente campagne. Somme toute l'acréage n'a pas été excessif, puisqu'il n'atteint même pas 34 millions d'acres. Ceci n'a pas empêché de produire une récolte de 18.750.000 balles, chiffre sans précédent dans les annales cotonnières des Etats-Unis, même lorsque la superficie plantée s'élevait à 44 millions d'acres.

Sans doute l'acréage joue un certain rôle, mais il faut également tenir compte des autres facteurs qui sont plus importants. Nous voulons parler du choix des meilleures terres, de l'emploi intensif des engrais, de la sélection des semences, toutes choses sur lesquelles les fermiers américains ont dirigé toute leur attention. Il y a également un facteur déterminant, mais il échappe à toute prévision, ce sont les conditions climatiques. Suivant qu'elles secondent ou contraignent les efforts des agriculteurs, les récoltes seront ou bien pleinement réussies ou bien plus ou moins gravement compromises.

Cette dégression n'a d'autre but que de nous mettre en garde contre la tendance à attacher une importance trop grande à la question de l'acréage. Il serait sans doute à souhaiter que celui-ci fut un peu réduit pour soulager les gros stocks qui empoisonnent le marché, mais il serait plus souhaitable encore que l'expansion de la demande fut encouragée par la levée de toutes les restrictions qui paralysent le commerce international. Ce jour-là les stocks cotonniers seront vite résorbés et les prix hausseront d'eux-mêmes, sans qu'il soit besoin d'aucune intervention officielle.

COTON EGYPTIEN

Contrats Sakels :

	27 janv.	19 janv.
Mars	Tal. 14.07	14.18
Mai	» 14.09	14.26
Nov.	» 14.40	14.60

Contrats Giza 7 :

Mars	» 12.72	12.96
Mai	» 17.78	13.—
Novembre	» 12.86	13.08

Contrats Achmouni :

Février	» 10.20	10.35
Avril	» 19.19	10.33
Juin	» 10.24	10.28

Un ton lourd a prévalu cette semaine, les tentatives de reprise ayant été moins prononcées que d'habitude. L'émission de 4000 cantars de filières Sakel et de 2.500 cantars Giza 7 ont mal impression-

né le marché. Aussi un désir de réalisation se dessina-t-il, provoquant un recul assez appréciable des cours.

Jusqu'ici notre principal soutien avait été l'américain. La tendance moins ferme du grand marché directeur a créé un peu de nervosité chez la spéculation et même chez les cultivateurs qui procédèrent à d'assez nombreuses fixations de prix.

Comme nous l'avons dit précédemment, le temps travaille contre nous. Tant que la demande industrielle se maintient active, l'optimisme restait entier et le fellaï persistait dans sa politique de rétention. Depuis quelque temps, malheureusement, cette demande s'est sensiblement ralentie surtout de la part du Continent qui avait été notre principal acheteur. Les gros achats effectués par cet important débouché, depuis le début de la saison, joints à certaines difficultés d'ordre financier, ont rendu l'intervention du Continent beaucoup moins prononcée, ce qui a privé notre marché d'un stimulant précieux.

Faiblesse du coton américain, accalmie de la demande industrielle, ont mis en évidence la position statistique du coton égyptien qui, sans être aussi mauvaise que celle de l'américain, n'est pas très brillante. Il nous reste à recevoir 4 millions de cantars de l'intérieur, ce qui, ajouté au stock de 2.675 000 cantars qui existe à Alexandrie, forme un total de 6.675.000 cantars. Il est matériellement impossible qu'une aussi grande quantité de cotons puisse être exportée d'ici à la fin de la campagne et il nous restera inévitablement un très gros reliquat.

Cependant il ne faudrait pas prendre les choses au tragique. De grandes baisses ne sont pas à appréhender, car le Gouvernement américain interviendra inévitablement pour empêcher une trop forte dépréciation de son propre produit. Il s'agit d'un simple rajustement des écarts qui rendrait notre coton plus populaire auprès des centres textiles et permettrait un meilleur écoulement de notre récolte. La seule chose à craindre est que les cultivateurs, fatigués de leur mouvement de rétention, ne se mettent à faire des offres massives sur un marché incapable d'absorber toutes ces quantités de coton. Espérons que cette éventualité sera évitée soit par une hausse de l'américain, soit par une expansion de la demande industrielle.

Les exportations de la semaine sont assez satisfaisantes avec un total de 210.000 cantars, mais elles restent quand même inférieures à celles de l'année, en sorte que l'écart s'accroît à notre détriment. Nous sommes en retard de plus de 100.000 cantars, alors que le volume impressionnant de notre récolte nécessite des exportations plus copieuses. Sans doute la campagne est loin d'être finie, mais la situation peu brillante de l'industrie textile ne fait pas espérer un revirement de si tôt.

Quoi qu'il en soit, la semaine finit sur un ton de lourdeur et d'hésitation, et sans une aide de l'Amérique il est probable que de nouvelles pertes de terrain seront enregistrées.

Le mouvement de rétention continue à l'intérieur, les arrivages de la semaine atteignent 188 000 cantars, chiffre qui se compare à 263000 cantars de l'année dernière. Depuis le début de la campagne le déficit est de l'ordre de 360.000 cantars. Sur la base de notre récolte il nous resterait donc à recevoir 2.400.000 cantars de plus que la saison précédente. Statistiquement la position du coton égyptien est nettement baissière, mais ce facteur ne doit pas nous faire oublier que les prix très modérés qui prévalent s'opposent à une dépréciation excessive. En cas de baisse, il est probable que l'industrie fera des stocks pour ses besoins futurs.

MARCHE DES DISPONIBLES

Le marché des disponibles a été d'une activité qu'on peut qualifier de satisfaisante en regard des arrivages modérés de l'intérieur. L'Achmouni continue à tenir la vedette, l'intérêt sur cette variété ne connaissant pas de fléchissement. Aussi les primes sont-elles très fermes sur les classements moyens et en légère hausse sur les classements supérieurs.

Il y a une demande modérée sur l'Achmouni et le Giza 7 à des primes soutenues. Quant au Sakel, il n'éveille qu'un intérêt médiocre et les primes sont fléchissantes.

GRAINE DE COTON

	27 janv.	19 janv.
Février	P.T. 53.6	56.6
Mars	» 53.8	56.6
Avril	» 53.3	56.3
Mai	» 53.3	56.3

En sympathie avec la lourdeur du coton, la graine a dessiné un mouvement de réaction assez sensible. Le trait saillant de la semaine a été l'émission de 23.500 ardebs de filières Janvier qui créa une impression défavorable sur le marché, où on assista à des dégagements suivis de la spéculation qui firent baisser les cours au-dessous de P.T. 53.

Cette baisse s'est produite à un moment où la demande pour l'exportation manifestait des signes d'amélioration. Malheureusement l'accumulation de positions haussières dans les environs de P.T. 60 avait affaibli techniquement l'ar-

ticle, et les récents dégagements n'ont pas trouvé une contre-partie facile.

Il n'en demeure pas moins que les prix peuvent être considérés comme modérés et même alléchants. Dans les environs de P.T. 50 des achats spéculatifs, et commerciaux se produiront immanquablement, comme le cas s'est déjà produit il y a deux mois.

Comparée aux autres matières oléagineuses, la graine de coton égyptienne est à des prix réellement bas. En Amérique le saindoux et l'huile de coton maintiennent toute leur précédente avance. Cette fermeté des matières oléagineuses devra influencer dans une certaine mesure notre propre graine.

Les exportations de la semaine ont été une agréable surprise avec un total d'environ 100.000 ardebs. Malheureusement elles se comparent à des chiffres supérieurs l'année dernière. Jusqu'ici nous sommes en retard de 200.000 cantars, alors que la production accuse un excédent de 1.300.000 ardebs au moins. Il s'agit non seulement de rattrapper ce retard, mais de placer une bonne partie de cet excédent entre l'étranger et la consommation locale.

Celle-ci se maintient à un niveau élevé. A l'intérieur également les huileries ont consommé une plus grande quantité de graines de coton, à en juger par les arrivages plus élevés des tourteaux. Ceci nous dédommage un peu de l'accalmie de la demande étrangère.

BOURSE DES MARCHANDISES D'ALEXANDRIE (Contrats)

Livraisons	21/1/38	22/1/38	24/1/38	25/1/38	26/1/38	27/1/38
	O. C.	O. C.	O. C.	O. C.	O. C.	O. C.
Sakellaridis :						
Mars	Bourse fermée	14.20 14.25	14.20 14.17	14.22 14.31	14.30 14.20	14.10 14.08
Mai		14.26 14.32	14.24 14.22	14.28 14.36	14.32 14.24	14.14 14.12
Novembre		14.59 14.57	14.56 14.55	14.63 14.70	14.61 14.48	14.34 14.38
Guiza 7 :						
Mars		12.99 13.90	12.82 12.78	12.87 12.91	12.85 12.76	12.69 12.73
Mai		13.5 13.—	12.90 12.82	12.90 12.95	12.90 12.80	12.72 12.78
Novembre		13.06 13.02	13.— 12.93	13.— 13.04	12.94 12.84	12.75 12.83
Ashmouni :						
Février		10.40 10.38	10.30 10.28	10.35 10.37	10.33 10.24	10.19 10.20
Avril		10.38 10.38	10.30 10.28	10.34 10.36	10.33 10.24	10.18 10.19
Juin		10.44 10.43	10.33 10.32	10.53 10.40	10.34 10.28	10.22 10.24
Octobre		10.55 10.53	10.49 10.47	10.55 10.55	10.49 10.41	10.34 10.38
Graines de Coton :						
Février		55.9 55.6	55.8 54.9	55.6 55.7	55.4 53.7	53.1 53.4
Mars		— 57.—	— 54.9	— 56.—	— 53.7	— 53.6
Avril		55.8 55.3	55.1 54.6	55.— 55.3	55.— 53.3	52.7 52.8
Mai		— 55.4	— 54.8	55.3 55.5	— 53.5	— 52.9
Juin		56.— 55.6	55.3 55.—	— 55.7	54.5 53.7	— 53.—
Novembre		59.3 58.9	58.— 58.3	58.9 59.3	58.6 56.9	56.5 56.7

COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

BULLETIN HEBDOMADAIRE

Alexandrie, Jeudi à Midi le 27 Janvier 1938

COTON												
Arrivages	EXPORTATIONS										STOCK	
	Angleterre		Continent		Extrême-Orient, Indes, Chine et Japon		Etats-Unis		TOTAL			
	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles		Cantars
Cette semaine...	188.206	11.134	81.497	10.022	74.237	6.883	51.623	350	2.592	28.389	209.949	2.675.014
Même sem. 1937	263.423	12.763	93.100	12.124	89.687	8.957	65.985	500	3.677	34.344	252.419	3.059.112
» » 1936	126.376	6.273	45.956	12.711	93.573	1.852	13.570	1.481	10.854	22.347	163.953	2.466.073
Dep. 1 ^{er} Sep. 1937	6.722.757	197.381	6.449.910	311.018	2.299.555	74.632	551.180	13.422	98.553	596.453	4.399.198	—
Même époque 1936	7.033.157	236.334	1.728.136	235.929	1.743.007	122.217	898.079	19.579	143.711	614.059	4.512.933	—
» » 1935	6.679.157	226.009	1.654.301	316.507	2.333.253	71.748	528.605	19.041	139.633	633.305	4.655.792	—

Y compris stock § au 1^{er} Septembre 1937 Crs 351.455 * au 1^{er} Sept. 1936 Crs. 488.888 † au 1^{er} Sept. 1935 Cvs. 442.708
 Consommation locale du 1^{er} Septembre 1937 au 19 Janvier 1938. Achmouni Cantars 24.866. Zagora, 27.505 Divers 6.918.
 Total Cantars 59.289 ; en outre Crs. 57.955 ont été réexpédiés à l'intérieur du pays. Ensemble 117.244 à déduire du stock.
 Consommation à l'intérieur du pays du 1^{er} Septembre 1937 au 19 Janvier 1938 Cantars 128.451.
 N.B. En dehors des Exportations ci-dessus il a été exporté par d'autres ports 2.275 cantars.

Arrivages	GRAINES DE COTON				STOCK	TOURTEAUX		HUILE de GRAINES de COTON
	EXPORTATIONS			Ardebs		Arrivages	Export.	Export.
	Angleterre	Continent	TOTAL					
Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Tonnes	Tonnes	Tonnes	
Cette semaine.....	92.275	99.003	—	99.003	1.063.715	3.478	5.861	4
Même semaine 1937.....	121.494	113.698	—	113.698	1.185.675	2.807	18.033	30
» » 1936.....	46.197	81.945	283	82.228	768.152	3.091	5.705	—
Depuis 1 ^{er} Septembre 1937.	2.752.503	1.658.525	77.079	1.735.604	—	41.901	83.675	1.131
Même époque 1936.....	3.048.282	1.858.707	8.796	1.867.503	—	33.782	89.262	5.727
» » 1935.....	2.776.441	1.987.534	39.550	2.027.084	—	43.795	85.417	—

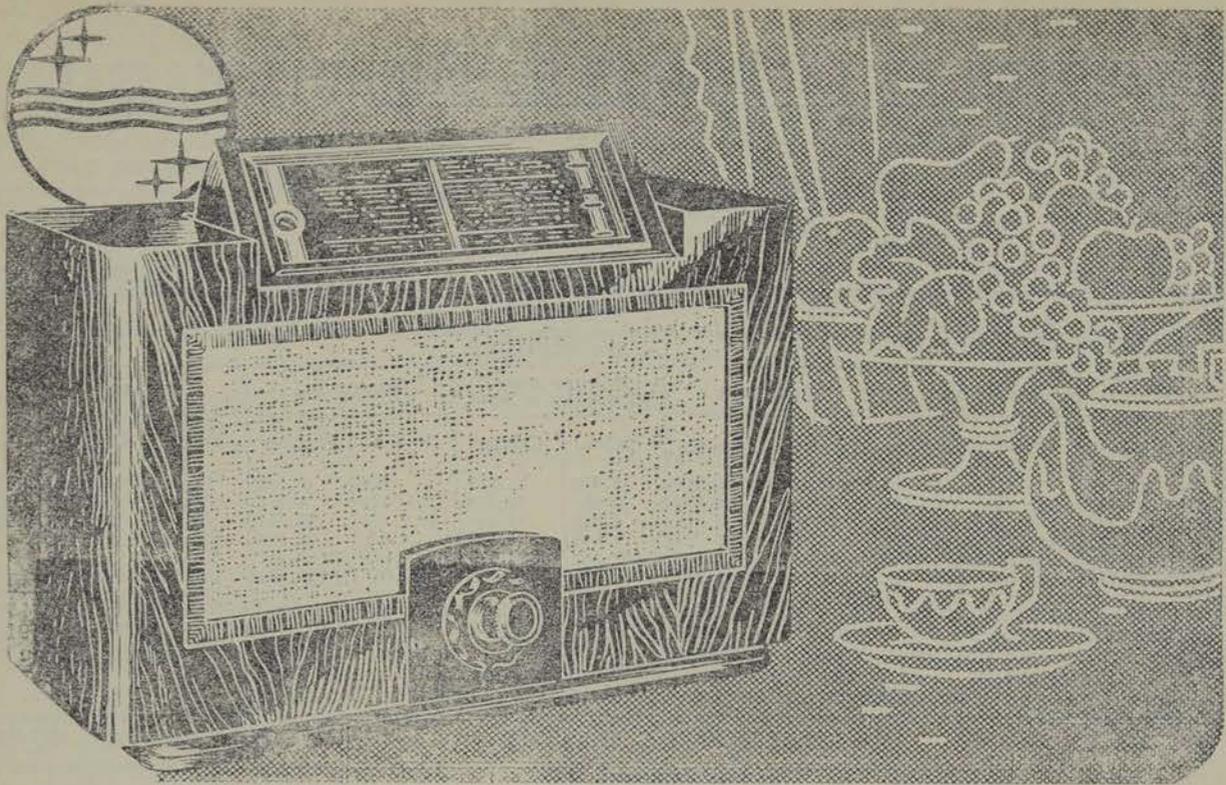
Y compris Stock § au 1^{er} Septembre 1937.-Ard. 46.816 * au 1^{er} Septembre 1936-Ard. 4.896 † au 1^{er} Sept. 1935. Ard. 19.095.
 Consommation locale du 1^{er} Septembre 1937 au 19 Janvier 1938 environ Ard. 503.875 (*) à déduire du stock.

Pour les Fèves, Orges, Blés, Lentilles, Maïs et Oignons, la consommation locale n'est connue respectivement que les 31 Mars et 30 Novembre.

Arrivages	FÈVES					STOCK	ORGES	
	EXPORTATIONS		Angleterre	Continent	TOTAL		Arrivages	Export.
	Saïdi	Béhéra						
Ardebs	Ardeb	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	
Cette semaine.....	185	1.205	—	44	44	59.683	1.590	—
Même semaine 1937.....	600	915	—	—	—	66.979	13.342	18.989
A partir du 1 ^{er} Avril 1937.....	39.604	21.111	383	1.104	1.487	—	115.492	117.703
Même époque 1936.....	44.193	21.979	—	1.395	1.395	—	181.993	106.843
Stocks au 1 ^{er} Avril 1937	Ard.	455					Ard.	21.613
Stocks au 1 ^{er} Avril 1936	Ard.	2.202					Ard.	14.233

Arrivages	BLÉS			LENTILLES		MAIS		OIGNONS		
	EXPORTATIONS			Arriv.	Export.	Arriv.	Export.	Arrivages	Export.	
	Saïdi	Béhéra	Export.							
Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Crs. 108Ok	Crs. 108Ok.		
Cette semaine.....	31.566	19.966	14.874	223	—	3.987	—	2.117	793	
Même semaine 1937.....	18.747	6.580	—	520	—	9.161	3.006	1.701	—	
A partir du 1 ^{er} Avril 1937....	767.698	351.594	122.801	14.903	1.407	13.855	—	1.045.627	985.642	
Même époque 1936.....	639.936	417.858	—	14.522	398	42.468	21.895	910.516	867.088	
Stocks au 1 ^{er} Avril 1937	Ard.	7.075	Ard.	243	au 1 ^{er} Déc. 1937	Ard.	—	au 1 ^{er} Mars 1937	Crs.	—
Stocks au 1 ^{er} Avril 1936	Ard.	9.894	Ard.	1.025	au 1 ^{er} Déc. 1936	Ard.	—	au 1 ^{er} Mars 1936	Crs.	—

N.B. L'année pour les Blés et les Lentilles commence le 1^{er} Avril, pour les Maïs le 1^{er} Déc. pour les Oignons le 1^{er} Mars.



Les affaires vous créent ces jours-ci trop de soucis.

Le 750, toutes ondes, procurera à votre foyer l'atmosphère gaie, indispensable après une journée de dur labeur.

PHILIPS 750

PRIX : L.E. 21.500 à courant alternatif

L.E. 23.000 à courant universel

PHILIPS

